



ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

MAI 2018
www.aulartois.fr

« Manger, c'est incorporer un territoire »

Jean Brunhes, Géographe français (1869 - 1930)



INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE SUIVIE	6
AVERTISSEMENT	7
LE TERRITOIRE DE LA CABB : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.....	8
1- Localisation du territoire	8
2- Composition du territoire	9
L'AGRICULTURE, COMPOSANTE CLÉ DU TERRITOIRE.....	10
1- L'organisation de l'espace agricole	10
2- L'identité agricole du territoire	11
PRODUCTIONS ET FILIÈRES SUR LE TERRITOIRE	13
1- Un territoire fortement tourné vers les productions « végétales »	14
2- Mais un élevage qui reste toujours présent	16
3- Territoire et Industries Agroalimentaires	18
LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE.....	21
1- La consommation alimentaire sur le territoire national	21
2- Focus sur la CABB	24
3- La consommation alimentaire dans les années à venir	25
COMPARAISON ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE.....	26
LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE.....	27
UN MODÈLE A DÉVELOPPER : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LES CIRCUITS COURTS.....	30
1- Une présence de l'agriculture biologique encore faible	30
2- Des circuits de « proximité » qui se développent	32
3- Des activités de diversification complétant l'activité agricole	35
4- Approvisionnement de la restauration collective	37
CONCLUSION	38
Table des figures	40
Table des sigles	42
AFFICHE	44

INTRODUCTION

« Les agglomérations et métropoles françaises jouent un rôle de plus en plus important dans la vie quotidienne et l'aménagement du territoire. La question alimentaire qui a longtemps été une affaire en grande partie régulée par l'Etat et l'Europe, n'échappe pas à cette évolution » (Terres en ville, 2009).

Dans un monde toujours plus mondialisé et dans un contexte de croissance économique ralentie, **les consommateurs des territoires recherchent de plus en plus d'informations et de sécurité, particulièrement en matière alimentaire.** Ils cherchent donc à retrouver des « valeurs sûres ». En adéquation notamment avec les nouvelles préoccupations en matière de développement durable, ils essaient de valoriser la proximité, qu'elle soit géographique, sociale ou économique. Ils essaient de se nourrir à partir de productions locales, font primer les produits régionaux et les circuits courts¹ tout en cherchant à limiter le nombre d'intermédiaires (marchés de producteurs, AMAP² ...). Ils fréquentent ainsi de nouveau les primeurs des villes et les marchés, les territoires redeviennent plus nourriciers. Selon Nicolas BRICAS, socio-économiste au Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), « l'évolution du système alimentaire a conduit à une distanciation à la fois géographique et économique du fait de filières mondialisées qui intègrent de plus en plus d'intermédiaires. La distanciation est également cognitive, sociale et politique car le consommateur ne maîtrise plus son alimentation. Face à un système anxiogène, les hommes cherchent à recréer une proximité qui s'illustre notamment dans l'essor des circuits courts et dans la recherche de nouveaux liens entre le producteur et le consommateur, entre l'urbain et le rural ». Face à ces constats, Albane GASPARD, Présidente de l'International Urban Food Network (IUFN), promeut la piste de la re-territorialisation du système alimentaire comme une démarche systémique visant à construire des territoires plus résilients et plus durables. Les collectivités, « catalyseurs » de l'action locale, sont en première ligne pour réaliser cette nouvelle organisation territoriale.

Aujourd'hui, **mettre en place une agriculture périurbaine et un réseau alimentaire durable au sein d'un territoire, devient donc un enjeu politique important voire même majeur de la société.** En effet, le développement d'une gouvernance alimentaire³ pose la question de la production, de la consommation et donc de l'organisation de la société. Les enjeux concernant cette gouvernance sont multiples et la « clé » pour penser et réaliser les évolutions nécessaires est la faculté à rassembler les acteurs impliqués à différents niveaux du système alimentaire local qui gravitent autour, tels que les agriculteurs, les coopératives agricoles, la société, les acteurs publics et institutionnels, ... L'intérêt de cette étude est de **comprendre le fonctionnement agricole du territoire actuel, allant de la production à la consommation**, élément important de l'identité et du dynamisme du territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR). Ce dernier interagit avec de nombreuses composantes de l'aménagement et du développement des territoires : l'organisation spatiale, les paysages, la biodiversité, le fonctionnement économique, le développement du tissu urbain, la valeur écologique des milieux, la gestion des ressources, les enjeux alimentaires, etc. Ces interactions sont souvent difficiles à appréhender et à traduire explicitement dans les politiques publiques locales.

En 2014, l'ex Communauté d'Agglomération Artois Comm. a signé avec la Région un Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'agglomération (CAAP' agglo). D'une durée de 3 ans, ce contrat avait pour objectif d'amener le territoire à construire un projet multi-partenarial mais aussi la mise en œuvre de projets concrets et l'élaboration d'une stratégie agricole et alimentaire territoriale. Dans le cadre du CAAP' agglo, la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane a sollicité l'assistance de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) pour certaines actions dont la mise en place d'un **état des lieux**

1 Les circuits courts ont été officiellement définis par le Ministère de l'agriculture comme un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

2 AMAP = Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

3 Définie par « Terres en ville » et ses partenaires comme étant : « un nouvel ensemble de coopération entre les différents acteurs et les échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire ».

de la production et de la consommation alimentaire en lien avec l'agriculture sur son territoire. Cette étude contribuera à l'installation d'un projet fédérateur autour de la question alimentaire à l'échelle de l'agglomération avec la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) au cours de l'année 2018.

Il s'agit donc ici, d'analyser la production agricole et de la comparer aux besoins de la population, dans l'optique de donner des repères aux différents acteurs et également de faciliter la mise en adéquation de l'offre et de la demande sur le territoire.

Méthodologie suivie

Pour la présente étude, une méthodologie a été mise en place afin de répondre au mieux à la demande. Trois phases importantes se sont imposées :

Une phase de recherche bibliographique et de retour d'expériences sur le territoire national (agences d'urbanismes, CCI, IUFN, départements, collectivités ...).

Cette première phase de l'étude a été réalisée en deux temps, le premier afin de mieux cerner le sujet et le second pour permettre un recensement des études déjà réalisées sur le territoire national sur le sujet de la « PRODUCTION ET LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE SUR UN TERRITOIRE EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE » ou s'approchant plus ou moins de cette thématique. L'objectif du « Benchmarking » était d'appréhender au mieux cette dernière dans son ensemble. De nombreuses agences d'urbanismes, collectivités et organismes (tels que l'IUFN et l'INRA) ont été contactés. Au cours de cette recherche et des entretiens téléphoniques, l'Agence a pu prendre connaissance des études (approchant le sujet) déjà mises en place sur le territoire français ainsi que les difficultés qui en ressortaient.

Une phase de collecte de données et de travail d'enquête auprès des différents acteurs du département (DRAAF CERDD, A PRO BIO¹, ...) et du territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane.

Parallèlement à la première phase de l'étude, un travail d'enquête/entretien auprès d'acteurs du département et du territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane a été effectué. Les enquêtes/entretiens ont servi d'instruments pour la collecte d'informations et de données. Elles ont été réalisées auprès de divers acteurs, en lien avec la thématique agricole et alimentaire, tels que le CERDD, le GRECAT², la Chambre d'Agriculture, la CCI, la DRAAF ... L'idée était d'échanger sur le sujet et de traiter ce dernier dans sa globalité. Une compilation des documents existants (diagnostics partagés, études, données existantes ...) a donc été effectuée.

Une phase d'interprétation des données et de déclinaison de celles-ci à l'échelle du territoire. Cette dernière phase a consisté à regrouper et analyser toutes les données.

Concernant les données sur la « production », tous les acteurs contactés ont utilisé de manière générale les données du recensement agricole 2010. Ces dernières sont cependant très anciennes et obsolètes pour certains territoires de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane. Malheureusement il n'existe pas de données plus récentes. Concernant la partie « consommation », celle-ci a été alimentée par des données disponibles issues d'enquêtes départementales, régionales et nationales.

L'analyse de ces études a donc permis d'interpréter et de comprendre le mode de consommation de la population du territoire d'une façon générale. Afin d'obtenir quelques chiffres territorialisés de la consommation à l'échelle de la Communauté d'Agglomération, nous avons eu recours à une extrapolation des données disponibles aux échelles supérieures pour les appliquer à notre territoire d'étude. Les chiffres ainsi obtenus sont donnés à titre indicatif et ne peuvent refléter l'exacte réalité de la situation. En effet, la question de la consommation alimentaire des produits agricoles sur le territoire est très complexe à appréhender et cela est dû notamment à la prise en compte de nombreux facteurs.

¹ A PRO BIO est une association pour le soutien et le développement de l'agriculture biologique régionale.

² Le GRECAT est un Groupe de Recherches et d'Etudes Concertées sur l'Agriculture et les Territoires.

Avertissement

Le présent rapport comporte des sources d'informations et de données multiples : le Recensement Général Agricole (RGA) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, des fichiers divers, etc. Une certaine prudence est donc nécessaire dans la comparaison des résultats et dans l'utilisation des données.

Précautions d'utilisation des données RGA

Certaines données du RGA sont soumises au secret statistique. C'est le cas lorsqu'il y a moins de 3 établissements sur le territoire étudié. Cela empêche dans certains cas de faire une analyse complète des données du RGA.

Les enquêtes sur la consommation

Pour la partie «consommation» de cette étude, les enquêtes ont couvert le territoire national, voire dans le meilleur des cas, le territoire départemental, ce qui peut s'avérer, dans une première approche, suffisant pour caractériser la consommation alimentaire du territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane.

Cependant, il faut utiliser ces données avec précaution.

Validité des données

Ces données sont valables à un temps T. Une actualisation et des compléments peuvent être nécessaires.

LE TERRITOIRE DE LA CABB

Éléments de contexte

1- Localisation du territoire

La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane est située à **l'interface entre plusieurs ensembles géographiques** (cf. figure 1). Elle comprend dans sa partie centrale un ensemble de communes de l'ancien bassin minier où l'emprise urbaine est forte.

On retrouve sur ses franges nord, sud et ouest, des communes périurbaines et rurales. La métropole lilloise, par sa proximité, exerce en plus, une forte influence sur une partie de ces communes (notamment sur le nord-est du territoire) (cf. figure 2).

Figure 1 : Localisation du territoire de la CABB

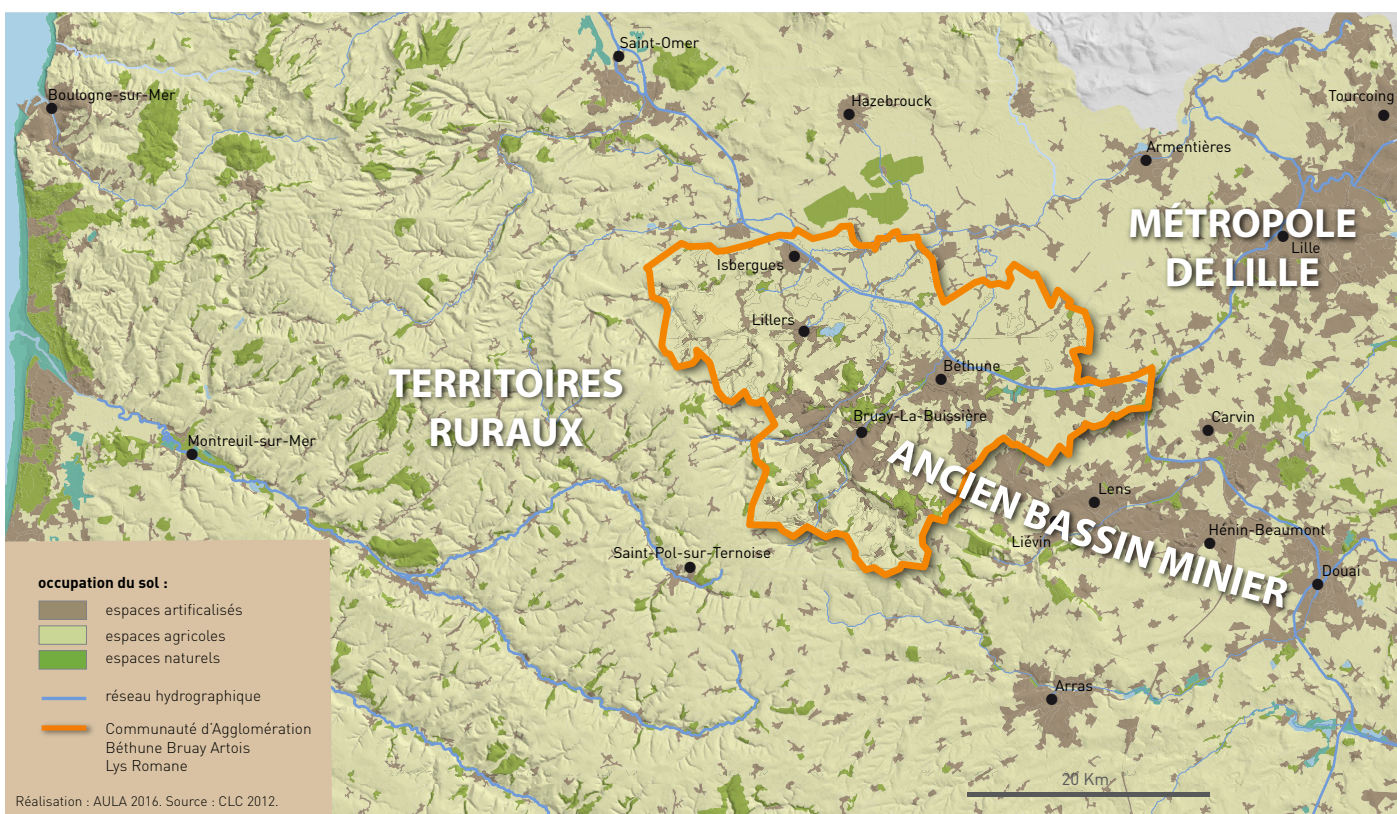
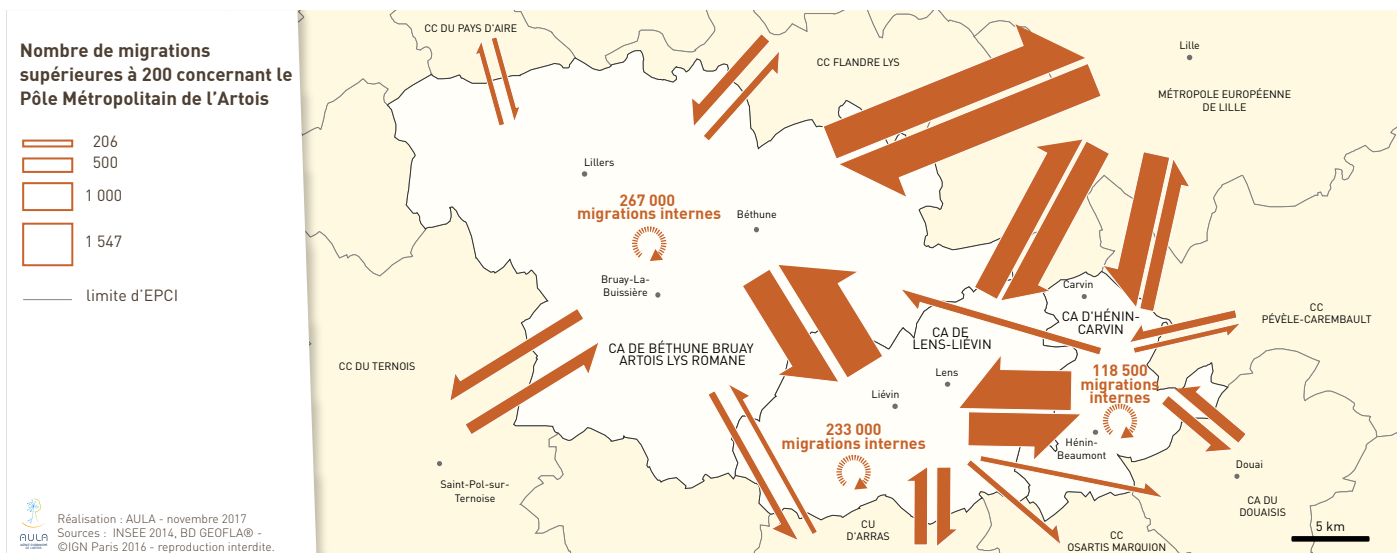


Figure 2 : Forte influence de la métropole lilloise sur le territoire : migrations résidentielles entre 2013 et 2014



2- Composition du territoire

La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane est née de la fusion de la Communauté d'Agglomération Béthune – Bruay Noeux et Environs (anciennement Artois Comm.) et des Communautés de Communes Artois Lys (CCAL) et Artois Flandres (CCAF), le 1er Janvier 2017. En raison de son étendue et de sa position, entre le Bas-Pays au nord du territoire et le paysage vallonné de l'Artois, l'agglomération de Béthune est marquée par l'hétérogénéité des territoires qu'elle regroupe, tant sur le plan de la morphologie urbaine que des paysages. **Territoire occupant 646 km² et réunissant 100 communes** (cf. figure 3), **soit près de 280 000 habitants**, il est densément peuplé (400 habitants au km²). **Caractérisé par un tissu urbain multipolaire**, sa particularité principale est de s'articuler autour de deux villes principales, Béthune et Bruay-la-Buissière, et de pôles complémentaires qui sont Auchel, Noeux-les Mines, Lillers et Isbergues, et cela dans un ensemble au **caractère rural marqué** avec 62 communes de moins de 2 000 habitants. Béthune et Bruay-la-Buissière, les deux villes principales ne représentent que 17% de la population totale, avec respectivement 25 000 et 22 000 habitants.

La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane s'inscrit également dans la continuité urbaine du bassin minier qui s'étend d'Auchel à Lens en passant par Béthune et Bruay-la-Buissière, pour se poursuivre vers Hénin-Beaumont et le département du Nord. Une tendance générale à l'artificialisation des terres est observée au niveau du territoire, qui se fait à un rythme plus rapide qu'à l'échelle de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais.

Le territoire représente donc un ensemble d'espaces variés (espaces urbains, périurbains, ruraux) fortement marqué par l'agriculture. En effet, **la Surface Agricole Utile (SAU) couvre 38 718 hectares soit 60 % de la superficie totale du territoire.**

Figure 3 : Le territoire de la CABB au 1er Janvier 2017, Réalisation : AULA 2017



L'AGRICULTURE

Composante clé du territoire

1- L'organisation de l'espace agricole

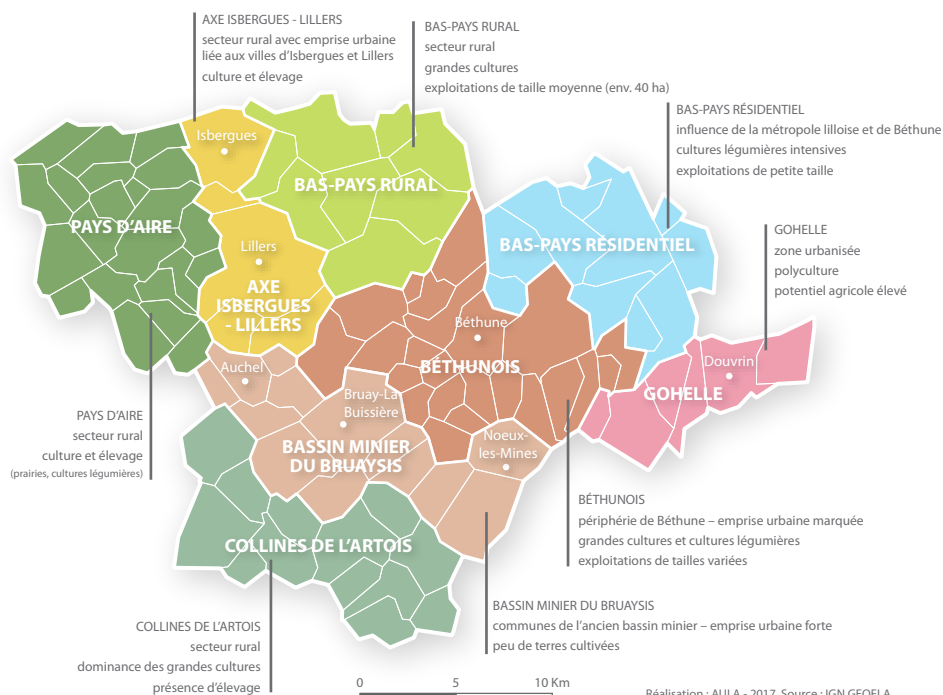
La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane est un territoire constitué d'un ensemble diversifié d'espaces urbains, périurbains et ruraux. Occupant une place centrale dans l'espace géographique régional, à la périphérie de la MEL. Cette localisation s'avère être un élément de fragilisation pour les paysages agricoles et ruraux.

L'activité agricole est fortement présente. En effet, la SAU du territoire est de 38 800 hectares en 2010, soit près de 60% du territoire. Cependant, depuis quelques années, **le territoire voit apparaître un changement de vocation important des sols au bénéfice des espaces artificialisés**, ce qui entraîne **une diminution de la SAU** passant de 42 200 ha en 1988 à 38 800 ha en 2010, mais aussi un morcellement des terres agricoles. Ce recul de la SAU traduit l'intensité du phénomène de périurbanisation et de l'étalement urbain.

Le nombre des exploitations suit une dynamique similaire, passant de 1 787 en 1988 à 685 en 2010. La ruralité reste néanmoins présente autour des centres urbains. On retrouve les espaces et les paysages les plus ruraux au Sud et à l'Ouest du territoire.

Afin d'être le plus homogène possible au regard des caractéristiques de l'agriculture mais aussi de la pression urbaine, des secteurs agricoles ont été définis sur le territoire (cf. figure 4) dans le cadre du diagnostic agricole foncier, par un groupe technique animé par l'AULA et constitué de techniciens de la DDTM du Pas-de-Calais, de la Chambre Régionale d'Agriculture, du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, de la CABB, du SIVOM du Bruaysis, du Conseil Régional et de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt. Les critères qui ont été utilisés pour délimiter ces espaces agricoles sont les petites régions agricoles, la répartition entre les prairies, les grandes cultures et les cultures légumières ainsi que le taux d'artificialisation. Ces secteurs sont les suivants : Axe Isbergues - Lillers, le Bas-Pays rural, le Bas-Pays résidentiel, Gohelle, le Béthunois, le Bassin minier du Bruaysis, les Collines de l'Artois et le Pays d'Aire.

Figure 4 : Découpage du SCOT de l'Artois en 8 secteurs agricoles



2- L'identité agricole du territoire

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane, ont été recensées, en 2010 (RGA 2010, Agreste - Ministère de l'Agriculture) :

- **685 exploitations** contre 1 787 exploitations en 1988 (soit une perte de 62% des exploitations) ;
- une **SAU de 38 800 hectares** (soit une baisse de 8% par rapport au RGA de 1988) ;
- une **SAU moyenne des exploitations passant de 24 ha en 1988 à 57 ha en 2010**, soit moins que la moyenne départementale (69 ha) et un niveau légèrement supérieur à la moyenne nationale (53 ha). La SAU moyenne d'une exploitation a donc plus que doublé entre 1988 et 2010. L'agrandissement a été plus prononcé sur la période 1988-2000 (+74%) que sur la période 2000-2010 (+38%). Selon les secteurs agricoles, cette moyenne varie, les exploitations étant plus petites dans le Bas-Pays rural (40 ha), dans le Bas-Pays résidentiel (49 ha) et dans le Béthunois (50 ha). A l'opposé, dans les Collines de l'Artois, les exploitations sont plus grandes avec une moyenne de 70 hectares. Le Bas-Pays résidentiel et le Pays d'Aire ont connu l'augmentation la plus importante passant respectivement de 18 ha à 49 ha et de 24 ha à 61 ha entre 1988 et 2010.

Sur d'autres territoires régionaux, la SAU moyenne des exploitations a évolué différemment (cf. figure 5)

Les exploitations de petite taille sont aujourd'hui de moins en moins nombreuses sur le territoire. Cependant, 57 ha de SAU moyenne par exploitation reste relativement « petit » comparé à d'autres territoires.

On constate ainsi que l'évolution du nombre des exploitations agricoles suit une dynamique similaire à celle de la SAU globale du territoire (diminution de ces deux dernières avec un rythme différent) contrairement à celle de la SAU moyenne des exploitations qui augmente.

En ce qui concerne les sièges d'exploitation, en moyenne, les communes du territoire en comptaient 6,8 en 2010. Dix ans plus tôt, cette moyenne était de 9,8 sièges et en 1988, de 17,8 sièges. Les communes ont donc perdu, en moyenne, 11 sièges d'exploitations chacune entre 1988 et 2010.

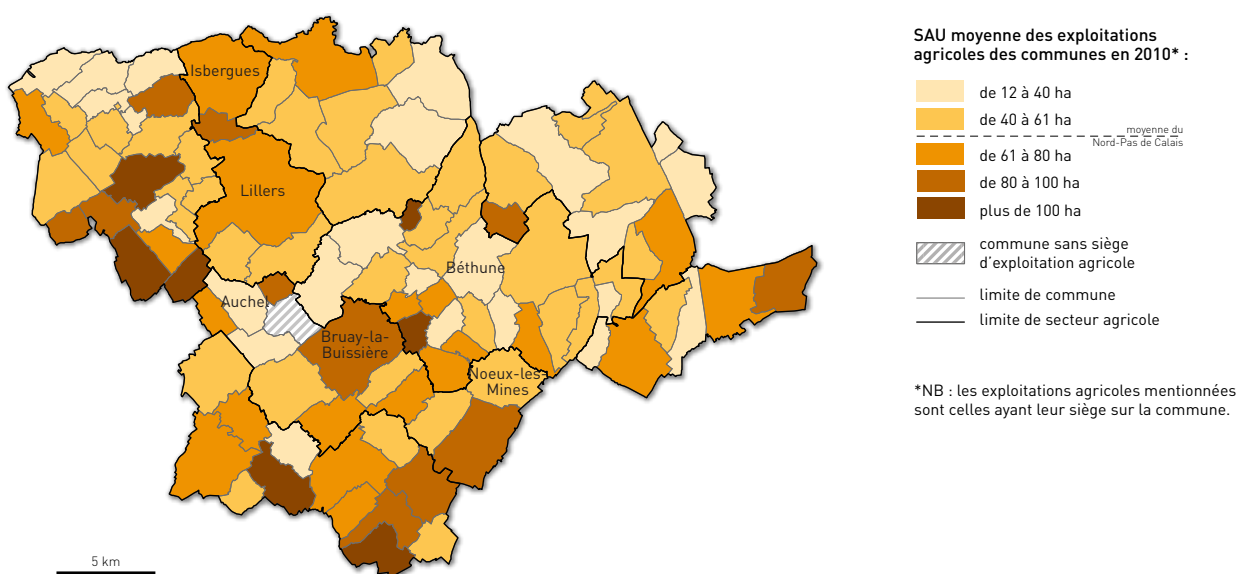
Figure 5 : Tableau des évolutions des SAU moyenne par exploitation sur différents territoires, Réalisation AULA 2018

SAU moyenne par exploitation					
Territoire /	Années	1988	2000	2010	Evolution 1988 - 2010
France		27	40	53	96 %
Nord Pas-de-Calais		28	47	61	117 %
Département du Pas-de-Calais		30	51	69	130 %
Département du Nord		26	42	53	103 %
Territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane		24	41	57	137 %
Territoire du SCoT de Flandre Dunkerque		30	45	54	80 %
					Evolution 2000 - 2010
Hauts-de-France		-	42	53	27 %
Communauté de Communes 7 Vallées Comm.		-	65	86	32 %
Territoire du SCoT du Ternois		-	58	84	31 %
Canton de St Pol		-	64	87	36 %

Sur le territoire, un tiers des communes, soit 34 communes, comptent moins de 3 sièges d'exploitation en 2010. A Marles-les-Mines, par exemple, il n'y en a plus et dans 10 communes, il n'y a en plus qu'un seul. A l'opposé, dans le Bas-Pays rural et résidentiel, le nombre de sièges par commune est encore élevé. Ainsi Calonne-sur-la-Lys, Gonnehem, La Couture et Richebourg en comptent encore plus de 20 chacune. D'ailleurs certaines communes connaissent une augmentation de sièges d'exploitations en 2018 comme la commune de Beuvry (passant de 17 à 21 exploitations).

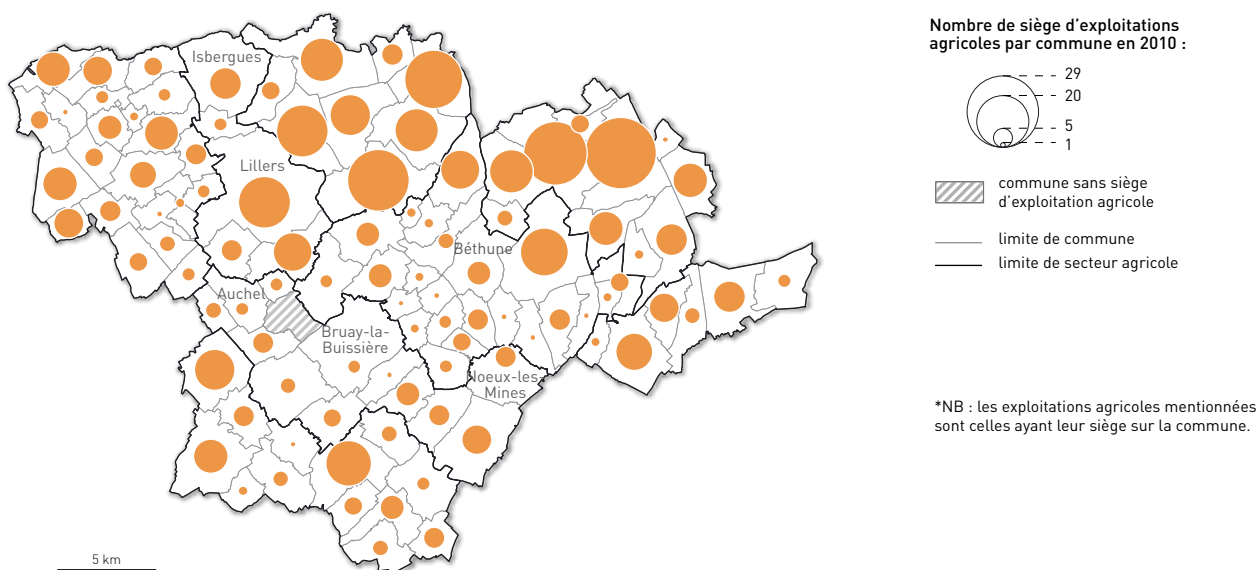
À Béthune, il y en a encore 7 en 2010 (cf. figure 7), **sur une vingtaine d'années, le territoire a ainsi perdu plus de la moitié de ses exploitations.**

Figure 6 : SAU moyenne des exploitations par commune en 2010 sur le SCoT de l'Artois



Sources : RGA 2010, Agreste - Ministère de l'Agriculture, BD CARTO© - ©IGN Paris 2007 - reproduction interdite. Réalisation : AULA - Juillet 2013. AULA

Figure 7 : Nombre d'exploitations par commune en 2010



Sources : RGA 2010, Agreste - Ministère de l'Agriculture, BD CARTO© - ©IGN Paris 2007 - reproduction interdite. Réalisation : AULA - Juillet 2013. AULA

PRODUCTIONS

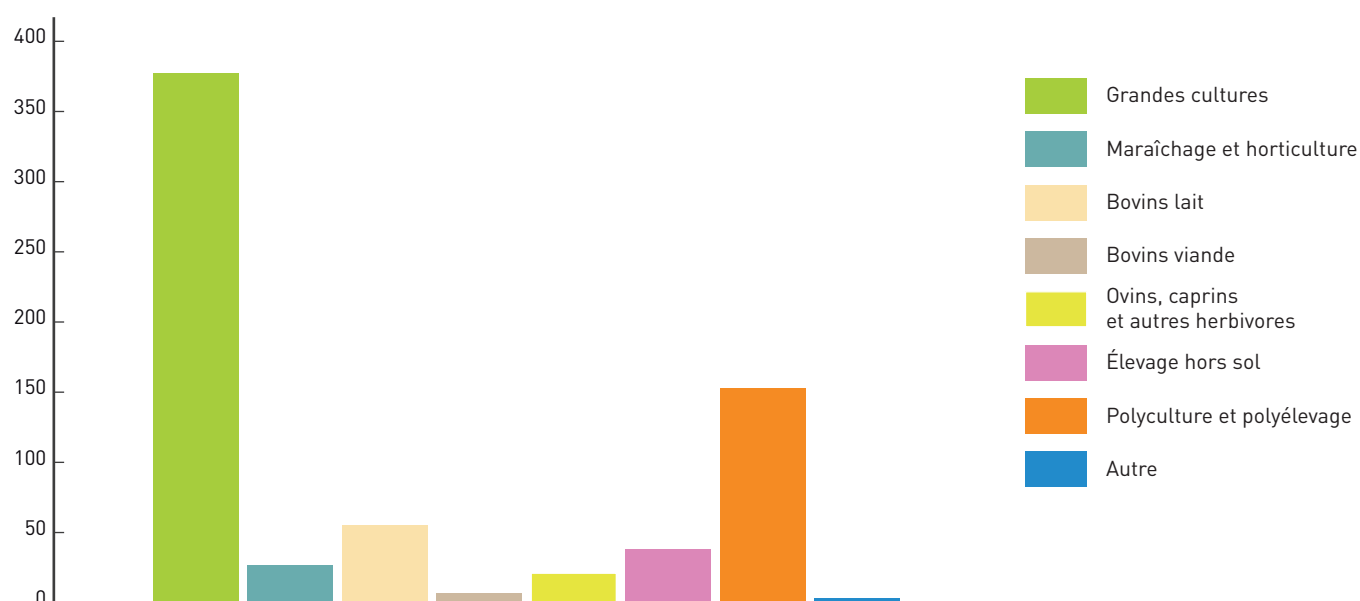
et filières sur le territoire

La répartition des exploitations en termes de systèmes de production retenus marque **une domination des grandes cultures, une part importante d'exploitations en polyculture et polyélevage** et **une part moins notable d'exploitations en élevage**. Cela s'explique notamment par des contraintes liées au métier d'éleveur, des obligations environnementales et des conflits générés par la croissance et la pression urbaine. La prédominance de la polyculture peut s'expliquer par le fait que cette forme d'agriculture permet aux exploitants de disposer d'un plus large éventail de revenus et d'être de ce fait moins exposés aux crises agricoles (ex : crises laitières successives). La polyculture permet également d'être plus « sûre » économiquement pour les agriculteurs et d'être plus autonomes (production de l'alimentation pour le bétail, ...).

d'adaptation de l'agriculture. Comme le montre le graphique suivant (cf. figure 8), l'agriculture sur la Communauté d'Agglomération de Béthune est fortement orientée vers les grandes cultures autour de **3 productions importantes que sont les céréales, la betterave sucrière et la pomme de terre**. D'autres productions plus spécifiques caractérisent également le secteur, comme l'oignon, l'endive, certains légumes de plein champ ou encore les productions maraîchères traditionnelles.

Les systèmes de production présents sur le territoire sont très diversifiés, ce qui laisse présager une bonne capacité de résistance et

Figure 8 : Nombre d'exploitations par OTEX sur le SCoT de l'Artois, Réalisation : AULA 2018, Source : RGA 2010, Agreste – Ministère de l'Agriculture



1- Un territoire fortement tourné vers les productions « végétales »

L'Orientation Technico-Economique (OTEX) est une notion définie par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) pour classer les exploitations selon leur activité principale. Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la Production Brute Standard (PBS, soit la valeur monétaire) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total. Elle traduit donc une orientation moyenne globale des exploitations du territoire.

La carte (cf. figure 9) confirme bien que **le secteur d'études est plutôt tourné vers les productions dites « végétales »**.

Les productions « végétales » du territoire montrent une nette **orientation vers les cultures céréalières et industrielles** (cf. figure 10). En 2010, sur les 38 718 hectares exploités par les agriculteurs, les céréales en occupent environ la moitié, soit 18 679 hectares. Ces derniers produisent essentiellement du blé tendre et de l'orge. Les cultures industrielles, telles que la betterave et les pommes de terre, occupent respectivement 12 et 9% de la SAU du territoire soit 4 695 hectares et 3 292 hectares. Elles restent des valeurs dominantes dans le secteur des cultures industrielles. La proximité d'entreprises agro-alimentaires¹ et agro-industrielles², telles que Roquette (fournisseur d'ingrédients alimentaires, excipients pharmaceutiques), Tereos (entreprise sucrière), Bonduelle (industrie des légumes en conserves ou surgelés), Mac Cain (entreprise spécialisée dans le secteur d'activité de la transformation et conservation des pommes de terre), Pruvost-Leroy (entreprise spécialisée dans le secteur d'activité de la transformation et conservation de la viande de boucherie), Ardo (entreprise de transformation des légumes)..., explique en partie ce maintien.

Le secteur des cultures fourragères, dominé par les productions de maïs fourrage, de maïs ensilage et des prairies permanentes, représentent 21% de la SAU du territoire, soit 7 901 hectares. Les prairies supportent dans de nombreux cas un élevage laitier. Cet élevage tend à disparaître progressivement dû à des contraintes techniques et économiques mais aussi à cause de la diminution des surfaces en herbe s'expliquant par le déclin des exploitations d'élevage.

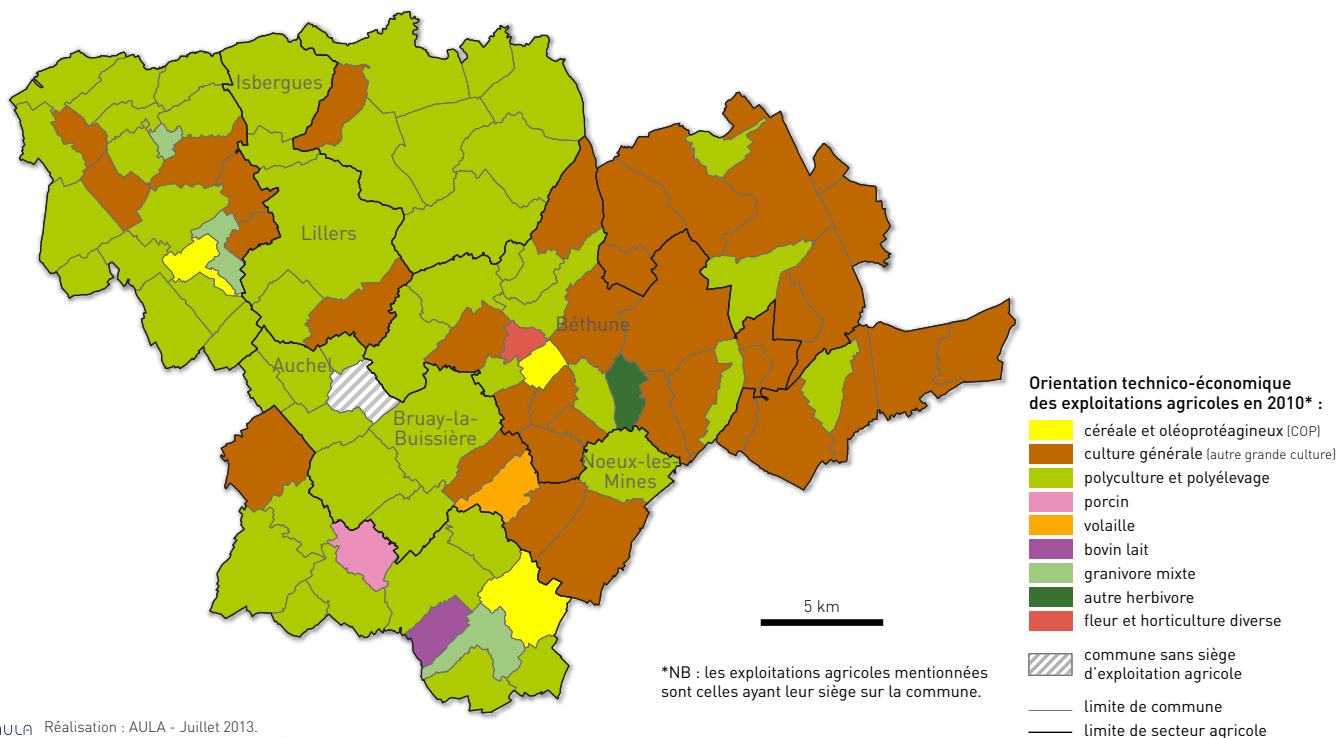
Dans les productions « végétales », il convient également de tenir compte d'un certain nombre de productions dites « marginales » en matière de représentation économique mais qui assurent une diversification de l'exploitation. On y retrouve par exemple, des pépinières ornementales, fruitières, forestières, la production de petits fruits, ...

¹ Ensemble des techniques relatives à la culture des végétaux (plantes, légumes, fruits) et dont sont issus divers produits de consommation.

² L'industrie agroalimentaire (en abrégé IAA) est l'ensemble des activités industrielles qui transforment des productions alimentaires issues de l'agriculture ou de la pêche en aliments industriels destinés essentiellement à la consommation humaine.

³ L'agro-industrie est l'ensemble des industries ayant un lien direct avec l'agriculture. Cela comprend donc l'ensemble des systèmes de productions agricoles et s'étend à toutes les entreprises qui fournissent des biens à l'agriculture (engrais, pesticides, machines) ainsi qu'à celles qui transforment les produits agricoles et les conditionnent en produits commercialisables.

Figure 9 : L'orientation technico-économique dominante des communes



Réalisation : AULA - Juillet 2013.
Sources : RGA 2010, Agreste - Ministère de l'Agriculture, BD CARTO© - ©IGN Paris 2007 - reproduction interdite.

Figure 10 : Tableau des répartitions en 2010 des surfaces des exploitations agricoles sur le territoire, Réalisation : AULA 2017, Source : RGA 2010, Agreste- Ministère de l'Agriculture

Type de culture	Surface (ha)	Nombre d'exploitation	Volume produit (t/an)	Part de la SAU du territoire
Céréales	18 679	593	161 200	49 %
Blé tendre	14 997	578	NC	NC
Orge	2 302	309	NC	NC
Avoine, seigle, mélanges	135	NC	NC	NC
Maïs	1 245	194	NC	NC
Oléagineux, protéagineux	1 962	190	7 100	5 %
Colza	894	104	NC	NC
Pois, féverole, lupin	956	NC	NC	NC
Lin textile	111	NC	NC	NC
Plantes industrielles	4 695	NC	408 700	12 %
Betterave industrielle	4 112	415	NC	NC
Endive	496	NC	NC	NC
Tabac, chicorée, autre	87	NC	NC	NC
Fourrages et STH	7 901	457	NC	21 %
Légumes frais ou secs, fraises, melons	1 402	215	NC	4%
Pommes de terre	3 292	287	167 000	9 %

2- Mais un élevage qui reste toujours présent

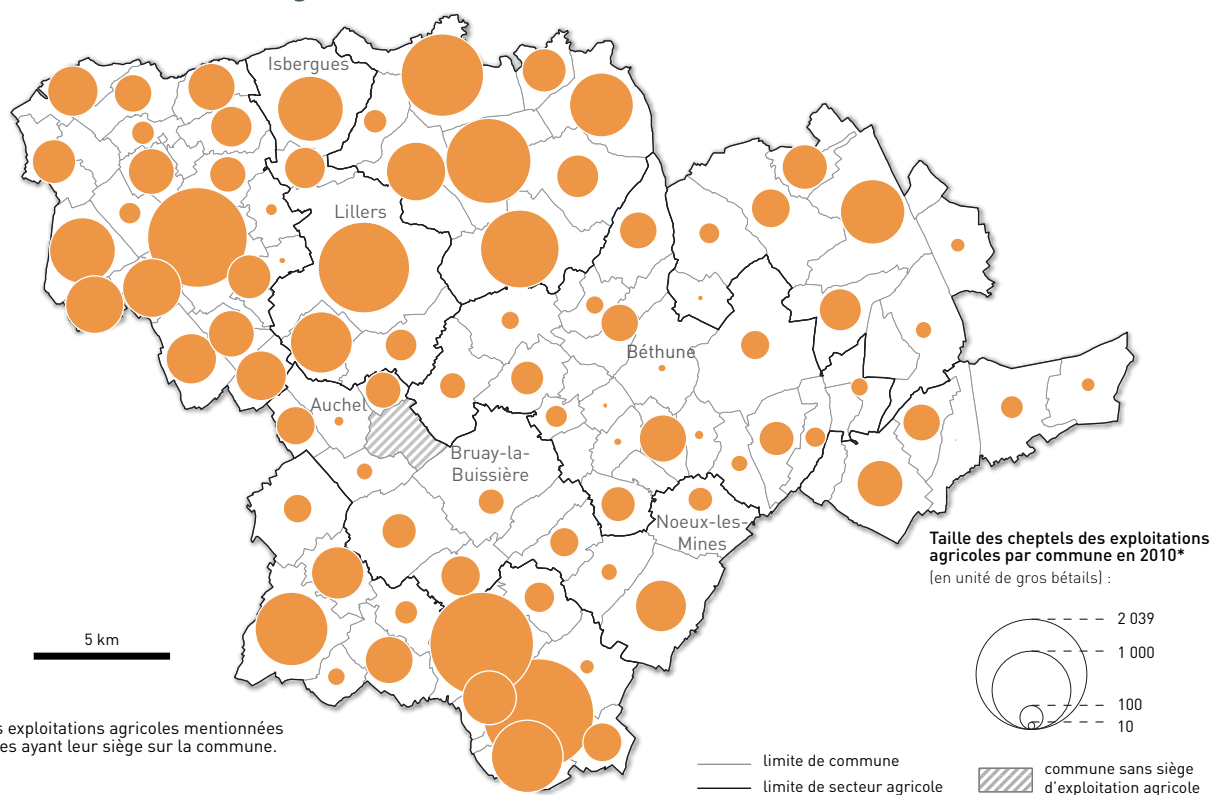
Le paysage de l'élevage évolue rapidement depuis quelques années. Il subit en particulier la **concurrence d'autres productions agricoles**, notamment les céréales, mais également la progression d'autres utilisations des sols liées à l'urbanisation et aux infrastructures routières.

Sur le territoire, on enregistre ainsi **un recul des productions « animales »**. On recense 30 850 Unités Gros Bétails (UGB)¹ au RGA 2010 (45 000 UGB en 1988), **soit un tiers du cheptel² qui a disparu entre 1988 et 2010**. Les crises animales, les réformes de la Politique Agricole Commune (PAC), les difficultés du métier, etc. ont eu un impact sur les élevages du territoire, mais, ce recul s'explique également par une cohabitation de plus en plus difficile entre les riverains des exploitations et habitants plus généralement, et les agriculteurs.

Le cheptel est principalement localisé dans les Collines de l'Artois et le Pays d'Aire avec plus de 7 700 UGB chacun. En revanche, dans la Gohelle, le Bas-Pays résidentiel et le Béthunois et le Bassin Minier du Bruaysis, il est peu important (cf. figure 11).

Les productions « animales » du territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane **sont essentiellement orientées vers les productions bovines** (cf. figure 12). Ces productions sont soumises à des contraintes techniques. En effet, leur proximité voire leur intégration dans des espaces urbanisés, peuvent poser des questions de sécurité, des risques pour la santé (eau potable,...), une détérioration écologique (usure des sols, ...), des besoins en infrastructures ou une adaptation des équipements, des problèmes de circulation en centre-ville avec le passage d'engins agricoles (tracteurs, bétailières, ...), de cohabitation avec le voisinage... d'où une localisation privilégiée sur les Collines de l'Artois et sur l'Axe Isbergues-Lillers qui sont des secteurs agricoles plus ruraux.

Figure 11 : Nombre d'animaux d'élevage sur les communes du territoire en 2010



AULA Réalisation : AULAB - Juillet 2013.
Sources : RGA 2010, Agreste - Ministère de l'Agriculture, BD CARTO® - ©IGN Paris 2007 - reproduction interdite.

¹ Unité Gros Bétail. Il s'agit d'un coefficient calculé selon l'alimentation des animaux qui permet de pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes.

² Ensemble des animaux d'une catégorie de bétail dans une exploitation.

Les exploitations pratiquant l'élevage peuvent se présenter sous plusieurs formes :

- Les exploitations hors-sol : exploitations qui pratiquent un élevage où les animaux sont maintenus à l'intérieur de bâtiments (38 sur le territoire de la CABB) ;

- Les exploitations en plein air ;

et peuvent soit :

- Se décliner en polyculture-élevage : exploitations associant plusieurs cultures et un ou plusieurs élevages sur une exploitation (153 sur le territoire de la CABB) ;

- Se spécialiser : exploitations qui se spécialisent dans une filière (exploitations bovines spécialisées — orientation lait, exploitations bovines spécialisées — orientation élevage et viande, ...), au nombre de 86 sur le territoire de la CABB.

En 2010, **le territoire est très orienté vers la production de lait**. En effet, le cheptel est estimé à 6 850 vaches laitières réparties sur 55 exploitations agricoles, soit 8% de l'ensemble des exploitations.

Sur les 38 718 hectares exploités par les agriculteurs, l'élevage « laitier » occupe 3 272 hectares avec une SAU moyenne de 59 hectares.

Le tableau (cf. figure 13) suivant présente les données complètes de production « animale » sur le territoire à partir des données du RGA 2010.

Figure 12 : Nombre d'animaux d'élevage sur les communes du territoire en 2010

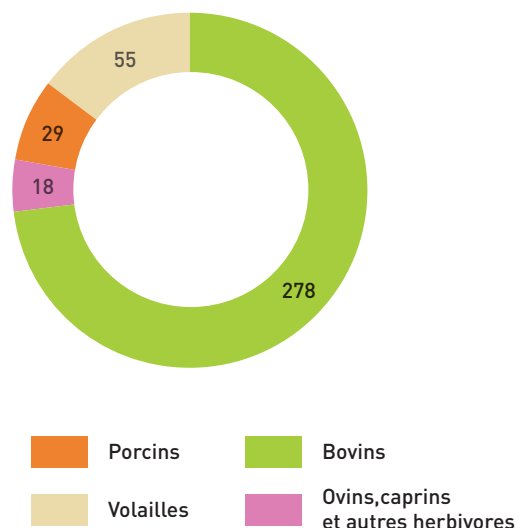


Figure 13 : Tableau représentant la répartition des cheptels sur le territoire en 2010, Réalisation AULA 2017, Source : RGA 2010, Agreste - Ministère de l'Agriculture

Type d'élevage	Surface (ha)	SAU moyenne	Nombre d'exploitation	Cheptel	Volume produit
Filière laitière	3 272	59	182	6 850	476 millions
Bovins	387	55	278	24 017	1 800
Porcs			29	15 470	2 000
Poulet			34	190 700	1 203
Ovins, caprins, autres herbivores	205	10	21	1 506	NC
Elevage hors sol	1 713	45	38	NC	NC

3- Territoire et Industries Agroalimentaires

L'industrie agroalimentaire est l'ensemble des activités industrielles qui transforment des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche en denrées alimentaires destinées essentiellement à la consommation humaine. La production agricole peut donc faire partie d'une chaîne d'acteurs qui interviennent autour de cette activité. En amont de la production, on peut retrouver deux principaux types d'intervenants qui sont les fabricants et les fournisseurs de machines agricoles, de plants, d'engrais ... et les services liés à l'activité agricole comme les vétérinaires puis en aval de la production agricole, les industries agroalimentaires (IAA), le commerce inter-entreprise (ex : Le MIN de Lomme¹,...).

Au cœur du plus grand bassin de consommation du nord de l'Europe (dans un rayon de 300 km, la région concentre plus de 78 millions d'habitants équivalent à une estimation de 1 500 milliards d'euros de pouvoir d'achat), les Hauts-de-France est la région de prédilection des IAA. Les ressources agricoles et halieutiques de la région comptent parmi les plus riches et diversifiées de l'Europe. Les infrastructures de transport denses et modernes sont également des atouts pour les entreprises de ce secteur.

L'agroalimentaire est une vaste filière dans laquelle interviennent de nombreuses activités: culture, élevage, production, transformation, conditionnement, négoce, ... En région, les activités de négoce liées aux productions agricoles sont très présentes, elles maillent le territoire rural d'emplois et de richesse économique. On retrouve de nombreux acteurs dans le secteur des céréales. Ces « groupes de collecte de céréales et d'oléo-protéagineux » possèdent de nombreux établissements qui assurent ensemble la collecte, la logistique, l'expédition et l'exportation. Sur le territoire régional, d'autres filières s'appuient aussi sur un réseau dense et compétent de négociants – expéditeurs comme la production de pommes de terre, d'endives, ... Les Hauts-de-France sont d'ailleurs le premier pourvoyeur d'emploi pour la production et la transformation de pommes de terre avec 57% des emplois français situés dans la région (notamment grâce à la présence de Mc Cain à Béthune et à Harnes), de même pour la transformation des fruits et légumes (19% de l'emploi) mais aussi pour celle des céréales, grains et produits amylacés

(39% de l'emploi) avec par exemple la présence des établissements Roquette mais aussi la société Tereos France. La diversité est le qualificatif qui caractérise le mieux les IAA de la région. Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane, on recense **3 651 salariés en 2017 dans l'industrie agroalimentaire²** regroupés dans 16 établissements agroalimentaires (cf. figures 14 ; 15). Ils travaillent entre autres dans les secteurs suivants: production de viandes de boucherie, production de viandes de volaille, préparation industrielle de produits à base de viande, charcuterie, transformation et conservation de pommes de terre, ...

Le potentiel agronomique³ présent en région et sur l'espace communautaire est important et justifie en partie la présence de ces entreprises agroalimentaires. **Certaines exploitations ont d'ailleurs signé des contrats avec les entreprises agroalimentaires**, mais l'obtention des données est très complexe. La présence de ces entreprises peut être un atout pour les agriculteurs. Toutefois, cela peut s'avérer être également une fragilité car le maintien des sites de transformation est aussi dépendant des stratégies mises en place par les entreprises (coût de production, ...). Dans les années à venir, les principaux enjeux des IAA seront **des enjeux de qualité** de l'alimentation. En effet, aujourd'hui, l'alimentation est au cœur des préoccupations de la vie quotidienne des consommateurs. Ce dernier est en quête d'une offre alimentaire saine, variée, élaborée et en lien avec ses nouveaux besoins. Il est donc important pour les IAA de répondre aux exigences du consommateur et aux principaux changements sociétaux (besoin de sécurité alimentaire, de traçabilité, de transparence sur la composition des produits notamment d'un point de vue nutritionnel,...).

¹ Le MIN de Lomme est un « site d'excellence métropolitain » depuis 2016. Le Marché d'Intérêt National de Lomme est le second marché de France après Rungis (sur les 16 MIN existants en France) en fruits, légumes et fleurs.

² « Les industries de l'agro-alimentaire : un pilier de l'économie des Hauts-de-France », CCI, 2017.

³ La richesse agronomique des terres cultivables, combinée à des conditions climatiques tempérées et favorable aux cultures et à l'herbe, constituent le socle d'une économie agricole et agro-alimentaire puissante et variée.

Figure 14 : Localisation des IAA sur le territoire en 2017

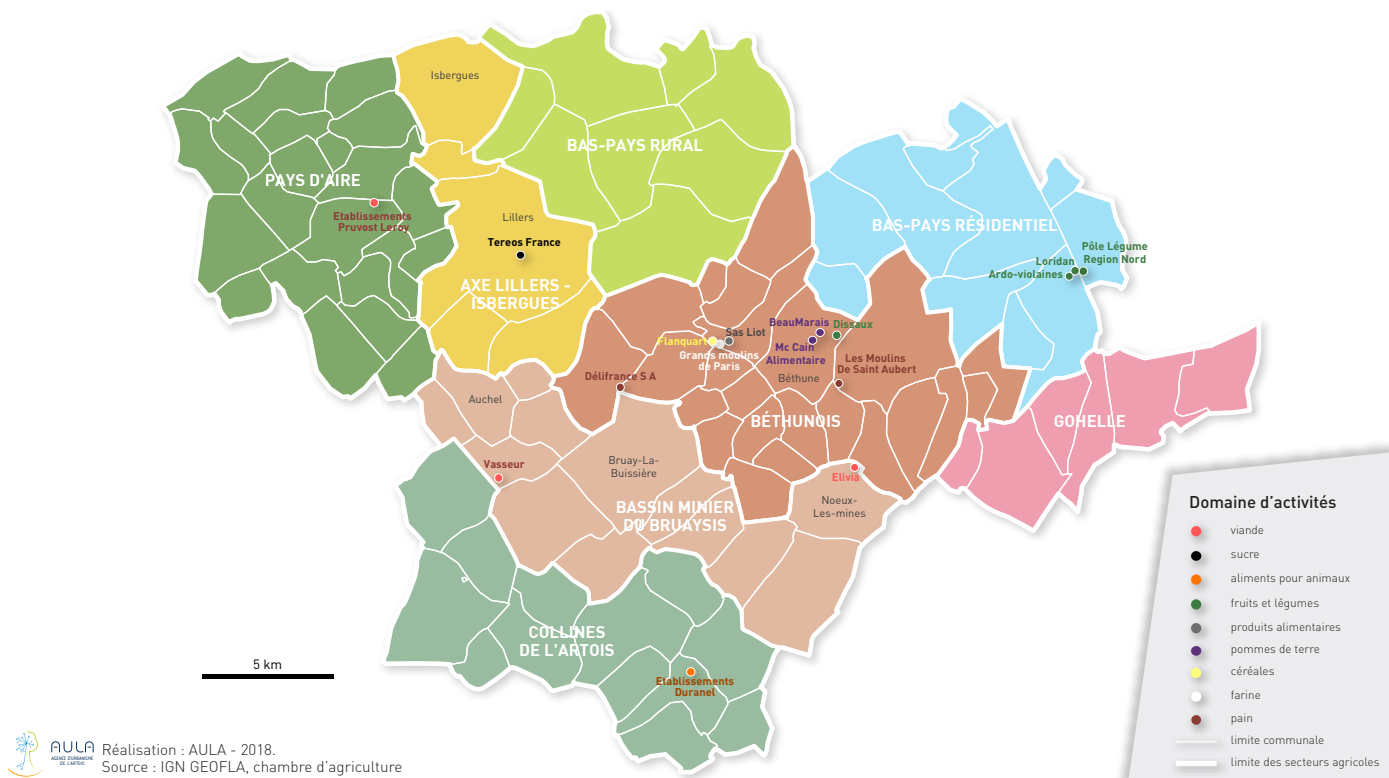


Figure 15 : Tableau des différentes IAA du territoire en 2017, Réalisation : AULA, Source : Chambre d'Agriculture et autres

IAA	Lieu ou commune	Secteur d'intervention	Salariés
Mc Cain Alimentaire	Béthune	Transformation Pommes de terre	240
Tereos France	Lillers	Sucrierie-distillerie	140 salariés permanents et 80 salariés saisonniers
Ardo Violaines	Violaines	Emballage - conditionnement	de 100 à 200
Delifrance S.A	Labeuvrière	Surgelé - fabrication industrielle de pain	de 62 à 180
Ets Pruvost Leroy	St Hilaire-Cottes	Découpe et charcuterie - salaison = abattoir	100
Elivia	Noeux-les-Mines	Découpe et charcuterie - salaison = abattoir	100
Les Moulins de St Aubert	Beuvry	Fabrication industrielle de pain	85
SAS LIOT	Annezin	Fabrication produits alimentaires	90
Vasseur	Calonne-Ricouart	Découpe et charcuterie - salaison = abattoir	de 20 à 49
Etablissements Duranel	Gauchin-Légal	Fabrication aliment pour animaux de la ferme	de 20 à 49
Flanquart	Annezin	Fournisseur de produits alimentaires	de 10 à 19
Dissaux	Béthune	Négoce	de 10 à 19
Loridan	Violaines	Négoce	de 20 à 49
Grands Moulins de Paris Nutrixo	Annezin	Meunerie	de 20 à 49
Pôle légume région Nord	Lorgies	Légumes	de 3 à 5
Beaumarais	Béthune	Transformation Pommes de terre	de 200 à 299

Exemples de filières présentes sur le territoire de la CABB

Filière Céréales

L'ex région Nord-Pas-de-Calais bénéficie de conditions très favorables pour les cultures céréalières telles que des terres riches et profondes et un climat frais et humide. Les céréales recouvrent ainsi 49% de la SAU du territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane en 2010 (44% de la SAU régionale) et représentent 161 200 tonnes récoltées par an (3.2 millions pour l'ex région). Cette filière est présente sur 593 exploitations du territoire. A l'échelle de l'ex-région, le chiffre d'affaires de la filière « végétale » représente 38% du chiffre d'affaires global des productions agricoles et constitue ainsi la première filière agricole du Nord Pas-de-Calais.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane constitue une zone de production céréalière importante. Les débouchés sont nombreux pour cette production sur le territoire en termes d'industries agroalimentaires :

- les organismes de négoce et de stockage : Flanquart, ...
- les usines de transformation : Grands Moulins de Paris, Nutrixo ; Etablissement Duranel, ...

Filière Pommes de terre

L'ex région Nord-Pas-de-Calais est l'un des premiers bassins de production de pommes de terre en France en termes de volume, de surfaces et de chiffre d'affaires. Elle est également au premier rang au niveau de la transformation. Tout cela s'explique notamment par la présence d'une forte implantation de cette culture qui bénéficie de nombreux facteurs favorables tels que la qualité des sols, une bonne pluviométrie et la présence de nombreux organismes de transformation et de négoce.

Sur le territoire, on retrouve ainsi :

- Les organismes de négoce et de stockage : Loridan, Dissaux, ...
- Les usines de transformation : Mc Cain, Beaumarais, ...

CONSOMMATION ALIMENTAIRE

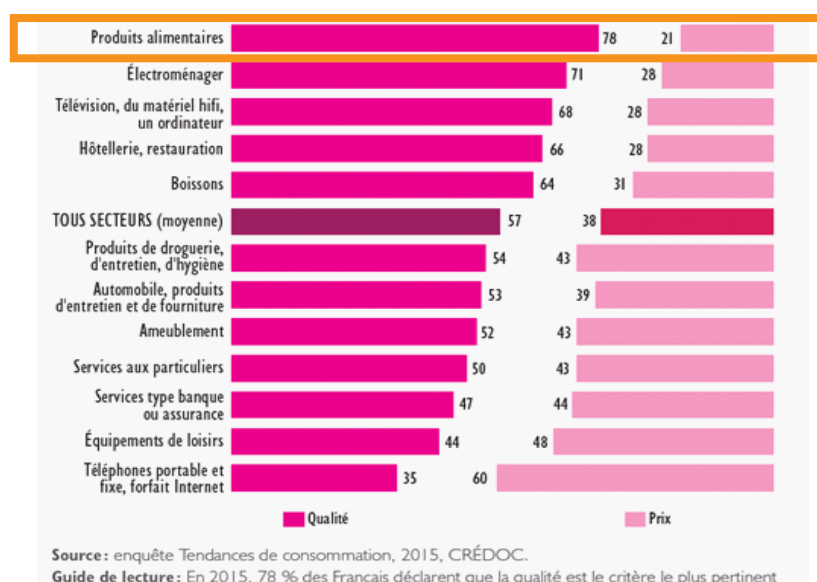
1- La consommation alimentaire sur le territoire national

Depuis plusieurs années, **les ménages consacrent à l'alimentation une part de plus en plus réduite de leurs dépenses de consommation** : 20% en 2014 contre 35% en 1960 sur le territoire national¹. Cependant, **la consommation alimentaire des ménages a amorcé une reprise en 2015** permise par une hausse du pouvoir d'achat. Dans ce contexte et suite à de nombreuses crises sanitaires des années 1990 (ex : la crise de la vache folle, ...), le consommateur a entamé une recherche plus poussée d'informations, en particulier en matière alimentaire afin de se sentir plus en sécurité dans son régime alimentaire. Dans ces conditions, il accorde donc une **attention particulière à la qualité des produits et des services qu'il consomme**. Il cherche ainsi à revenir à des « valeurs sûres ». Il est d'ailleurs « prêt à payer plus cher pour la dimension responsable »². De ce fait, le « Made in France » est aujourd'hui vu par les consommateurs comme un signe de qualité, au même titre que les marques et les labels.

Définir la qualité est cependant, un exercice difficile et périlleux. En effet, cette dernière résulte de l'appréciation du consommateur et varie selon de

nombreux indicateurs. Néanmoins, selon différentes études, les consommateurs, à l'exception des jeunes adultes, privilégient nettement la qualité par rapport au prix. La tendance à payer plus cher évolue pour des produits « sûrs » et qui ont du goût au détriment du gain de temps et de la facilité. **Cette situation permet donc entre autre un développement progressif de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique**. La sensibilité des consommateurs à la qualité du produit s'était beaucoup développée à la fin des années 1990 et au début des années 2000 et elle continue aujourd'hui. Pour preuve, dans l'enquête « Tendances de consommation »³, lorsqu'il est demandé à des consommateurs de choisir entre la qualité et le prix, le résultat montre bien que de nombreux consommateurs déclarent privilégier la qualité et cela dans de nombreux secteurs (cf. figure 16), dont en particulier celui des produits alimentaires (78%).

Figure 16 : Les consommateurs privilégient plus la qualité que le prix



¹ « Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements », INSEE, 2015.

² « Les cahiers de la consommation », Communiqué de Presse du 23 mars 2017.

³ « Tendances de consommation », Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC), 2015.

Dans une autre étude¹ menée par le CREDOC, **la recherche de la qualité apparaît d'une façon générale très liée à l'âge**. En effet, d'après cette étude, les plus jeunes privilégient davantage le prix alors que les plus âgés donnent plus d'importance à la qualité. Le besoin de qualité augmente donc avec l'âge, les moyens financiers et l'expérience.

Le CREDOC a également identifié, en 2016, treize caractéristiques de qualité pour lesquelles le consommateur pourrait être prêt à payer plus cher. La fiabilité (93%), le goût pour l'alimentation (91%) et le respect de l'environnement (87%) ont été cités par une grande majorité des personnes enquêtées.

Avec une attente forte sur la qualité comme on a pu le voir précédemment, « les Français font ainsi partie des Européens les plus exigeants », car ils privilégient avant tout le plaisir dans leur alimentation.

Depuis quelques années, les attentes en matière d'alimentation ont fortement évolué en France et cela est notamment dû aux différents scandales comme la vache folle, la grippe aviaire, ... et les divers trafics de viande. Les médiatisations de ces différentes crises ont également joués un rôle majeur dans le régime alimentaire des consommateurs. C'est pourquoi, **les consommateurs recherchent aujourd'hui des facteurs permettant de les rassurer** tels que des produits provenant du territoire national, des produits issus de l'agriculture biologique ou des produits de proximité (cf. figure 17).

Le consommateur s'attache alors à la qualité dans le domaine de l'alimentation, et pour ces derniers, la qualité se résume à :

- Un aliment issu de l'agriculture biologique ;
- Un produit ou un animal cultivé localement ;
- Un produit frais ;
- Un produit qui a du goût.²

Le consommateur va de ce fait valoriser d'une façon générale l'accessibilité, qu'elle soit géographique, sociale, économique (moins de déplacements, moins d'intermédiaires, prix plus abordables ...). **Il va davantage se tourner vers les produits régionaux, les circuits courts, la vente directe...** tout en cherchant à diminuer le nombre d'intermédiaires³. En agissant ainsi, l'acheteur souhaite mettre en valeur la tradition, le respect de l'environnement et celui des producteurs (question de la juste rémunération, le respect de son travail, ...). Outre les motivations « éthiques » du consommateur, on retrouve également d'autres inspirations déjà mentionnées tels que le goût, la fraîcheur, la qualité et le besoin de relations humaines. En effet, pour ce dernier critère, la vente directe permet aux consommateurs d'être en contact avec le producteur et ainsi pouvoir maîtriser son approvisionnement (demande d'informations, conseils ...).

Figure 17 : Qualité de l'alimentation : les 20 mots clés les plus cités



¹ « Les Français toujours très attachés à la qualité », CREDOC, juin 2016.

² « Les Français toujours très attachés à la qualité », CREDOC, juin 2016.

³ « Proximité », Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, décembre 2016.

Quelques chiffres clés :

- **21% des Français privilégient** lors de leurs achats alimentaires le fait **que le produit soit fabriqué à proximité du lieu d'achat** en 2015, alors qu'ils n'étaient que 14% en 2009¹.

- « Made in région » : 63 % des Français privilégient régulièrement la consommation de produits régionaux.

- **64% des Français sont tout à fait d'accord** avec l'affirmation que **les produits alimentaires locaux permettent de faire marcher l'économie locale** et d'aider les producteurs locaux.

- 25% des Français sont tout à fait d'accord avec l'affirmation que les produits locaux alimentaires sont plus respectueux de l'environnement.

- 20% de croissance en 2016 en ce qui concerne les produits « bio » en France (un marché bio de 6,9 milliards en fin d'année 2016 – 31 880 fermes sur le territoire).

- 68% des consommateurs font plutôt confiance, voire tout à fait confiance, aux agriculteurs pour donner des informations sur tout ce qui concerne les fruits et légumes⁵.

Zoom sur la consommation des fruits et légumes / de la viande :

La consommation de fruits et légumes diminue depuis quelques années et cela s'accroît avec la nouvelle génération. En effet, alors que dans la génération née entre 1987 et 1996, le niveau de consommation de légumes à 25 ans est de 50g / jour et celui de fruits de 45g / jour, il était, au même âge, plus de deux fois supérieur dans la génération née entre 1967 et 1976 avec 145g / jour de légumes et de 100g / jour de fruits². Cette diminution s'explique en partie par **des modes de vie plus urbains des jeunes générations** qui les amènent vers **un régime alimentaire de plus en plus tourné vers la praticité**. Les nouvelles générations ne veulent plus faire de la cuisine « corvée ». L'augmentation de la distance de plus en plus importante entre le domicile et le travail ainsi que l'augmentation des temps passés devant des écrans, poussent de nombreux consommateurs à l'achat de produits faciles à consommer tels que sandwiches, pâtes, plats préparés ... L'arrivée d'enfants dans les familles peut également jouer un rôle dans la non consommation de fruits et légumes, car le temps consacré à l'alimentation se réduit. Deux autres raisons peuvent également être évoquées dans le non-achat de fruits et légumes frais : la difficulté de conservation des produits et le coût de ces derniers.

En ce qui concerne la consommation de viande de boucherie³ en France, elle baisse depuis la fin des années 1990 à la différence de celle de volaille et de la charcuterie qui ont progressé⁴. Cette baisse générale des chiffres de la consommation s'explique en partie par des raisons socio-économiques (hausse du prix de la viande depuis 1990, ...), par une tendance végétarienne de plus en plus importante, par des scandales à répétition, Comme le montre l'étude sur « l'évolution de la consommation de viande en France » menée en 2012 par le CREDOC, il existe cependant une disparité selon l'âge et le sexe. En effet, d'après cette étude la consommation moyenne des hommes (435g /semaine) est plus importante que celle des femmes (330g /semaine) et ce sont les 35-54 ans qui consommeraient le plus de viande avec 420g /semaine.

¹ « Enquêtes Tendances de Consommation 2015 et 2009 », CREDOC.

² « Fruits et légumes : les Français suivent de moins en moins la recommandation », CREDOC, juillet 2017.

³ Viande de boucherie = viandes de bœuf, de veau, d'agneau, de porc et viande chevaline.

⁴ « La consommation de viande en France baisse depuis la fin des années 1990, sauf celle de volaille », Le Monde, novembre 2017.

⁵ « Baromètre de confiance des fruits et légumes frais », BVA, 2016.

2- Focus sur la CABB

Les agriculteurs sont un maillon essentiel dans la chaîne alimentaire. En effet, ils contribuent à nourrir la population, de manière directe ou indirecte, par leurs productions. **Le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane possède un avantage non négligeable : une diversité dans ses productions.**

Evaluer la consommation des ménages du territoire d'étude afin de pouvoir la comparer à la production étant très compliqué et demandant une étude plus poussée auprès d'un échantillon d'individus représentatifs de la population du territoire, l'Agence s'est alors appuyée sur l'étude régionale Virage-énergie¹ pour évaluer le détail du régime alimentaire moyen des habitants du territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane. Les éléments qui figurent dans le tableau suivant (cf. figure 18) concernent dans un premier temps le détail du régime alimentaire des habitants du Nord-Pas-de-Calais puis dans un second temps à l'échelle du territoire étudié. Afin de comprendre le mode de consommation de la population de la

Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane, nous nous sommes appuyés sur des enquêtes départementales, régionales et nationales. L'analyse de ces études a permis d'interpréter et de comprendre le mode de consommation de la population du territoire d'une façon générale. Afin d'obtenir quelques chiffres territorialisés de la consommation à l'échelle de la Communauté d'Agglomération nous avons eu recours à une extrapolation des données disponibles à l'échelle de l'ex-région pour les appliquer au territoire d'études. Les chiffres ainsi obtenus sont donnés à titre indicatif et ne peuvent refléter l'exacte réalité de la situation.

Comme vu précédemment, les céréales, les pommes de terre ou encore les betteraves constituent quelques-uns des produits-phares régionaux. Ils représentent à eux trois près de 60% de la SAU régionale et font partie du paysage et du terroir de l'ex-région. Leurs consommations sur le territoire sont par ailleurs importantes comme le montre le tableau suivant :

Figure 18 : Détail du régime alimentaire des habitants, Réalisation : AULA 2017, Source : Virage énergie 2013

Détail du régime alimentaire des habitants			
Régime alimentaire	Quantité consommée NPDC ² (g/j/hab)	Quantité consommée NPDC (t/an)	Estimation des quantités consommées sur la CABB (t/an)
Viande bovine	104	153 449	10 600
Viande de volaille	58	85 608	6 000
Viande porcine	61	90 454	6 300
Ovins et caprins	7	9 691	700
Autres viandes	25	37 554	2 600
Total viande	255	376 756	26 124
Lait	613	903 739	62 700
Oeufs	28	41 189	2 900
Poissons et crustacés	62	91 666	6 400
Total produits animaux	958	1 413 350	98 000
Céréales	308	454 292	31 500
Sucre	93	137 701	9 500
Fruits et légumes	432	637 624	44 200
Huiles	74	109 434	7 600
Légumineuses	13	18 979	1 300
Pommes de terre	236	348 988	24 100
Boissons alcooliques	238	350 915	24 300
Total produits végétaux	1 394	2 057 933	142 688

¹ « Vers un système alimentaire régional économe en ressources et résilient », Virage énergie, avril 2017

² Ancienne région Nord-Pas-de-Calais

3- La consommation alimentaire dans les années à venir

Pour mieux comprendre l'alimentation de demain et mieux cerner les mutations qui s'opèrent, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a livré en décembre 2016, les résultats d'une étude qui relate **16 tendances structurelles et émergentes des comportements alimentaires** des prochaines années. Toutes ces tendances représenteront autant d'attentes auxquelles les acteurs de la filière alimentation devront faire face. Celles-ci ont fait l'objet d'une fiche d'analyse et dans chacune d'entre elles, les auteurs ont réalisé un focus sur leurs différents impacts. Deux de ces seize tendances font l'unanimité et sont :

- La volonté des consommateurs de s'assurer au maximum de l'innocuité et de la qualité de ce qu'ils mangent (Proximité) ;
- Le plaisir de découvrir de nouveaux horizons en matière alimentaire (Alimentation santé et bien-être).

La première tendance évoque entre autre les circuits courts, l'intérêt pour les cultures locales, le goût pour l'authentique et le naturel, ce besoin de proximité nécessaire à une meilleure maîtrise de son alimentation. Une sorte de retour aux sources, avec une priorité au local qui va s'accroître au cours des prochaines années.

La seconde est celle de l'alimentation sans complexe.

Liste des 14 autres tendances :

- Alimentation durable
- Alimentations particulières et communautés
- Baisse de la consommation de protéines animales
- Consommateur stratège
- Digital et alimentation
- Faire soi-même
- Individualisation
- Moins de gaspillage alimentaire
- Nostalgie et authenticité
- Nouvelles expériences liées à la mondialisation ;
- Plus de transparence
- Prêt à manger
- Recherche de naturalité
- Recherche de nouvelles occasions de consommation.

COMPARAISON

entre l'offre et la demande alimentaire sur le territoire

Pour aller plus loin dans l'analyse, **un exercice purement théorique de comparaison de l'offre et de la demande a été effectué** dans le but d'identifier les potentialités du territoire à produire et consommer local. Bien évidemment, cet **exercice se heurte très rapidement à certaines limites** des plus évidentes ; le territoire n'est pas en mesure d'être auto-suffisant sur certaines productions, en particulier de fruits et légumes nécessitant des conditions climatiques particulières (oranges, aubergines,...) ou les questions de saisonnalité ne permettent pas de proposer à la vente certaines productions toute l'année (ou tout au moins en quantité suffisante).

Hormis ces aspects technico-climatiques, nous avons **rapproché les chiffres globaux des productions avec ceux de la consommation**. Cela ne tient pas compte de l'organisation actuelle des filières agricoles et de leurs débouchés qui amènent généralement les agriculteurs à exporter leurs productions à l'extérieur du territoire, là où sont installés les transformateurs, pris au sens large du terme. **L'analyse comparative s'est construite sur la base des éléments globaux dont nous disposons, informations que nous avons simplement rapproché.**

En ce qui concerne **les aliments « carnés »**, le territoire est en déficit de production au regard de la consommation locale, et ce pour l'ensemble des productions. Le déficit le plus élevé porte sur la viande bovine puisque le territoire en consomme globalement près de 11 000 tonnes par an quand il n'en produit qu'à peine 2 tonnes. Le différentiel est un peu moins grand entre production et consommation

de viande de volaille et de viande porcine, déficit d'environ 4 500 tonnes dans les deux cas.

Un déficit de production par rapport à la consommation locale est également observé au niveau du lait (-17 000 tonnes environ) et des œufs (-3 000 tonnes). Sur ces différentes productions, le territoire se positionne donc en importateur.

La **situation est par contre inverse en ce qui concerne la production « végétale »**, et plus précisément des céréales et pommes de terre, puisque le territoire présente ici un excédent de production (par rapport à la consommation locale) que l'on peut qualifier de particulièrement élevé ; de +130 000 tonnes pour les céréales et de +140 000 tonnes pour les pommes de terre.

Cette rapide et succincte analyse montre que, si renforcer le « produire et consommer local » peut-être l'un des objectifs d'une politique communautaire en matière notamment de développement des circuits de « proximité », cette nouvelle forme de commercialisation s'inscrit dans un système global et complexe, où de nombreux paramètres entrent en ligne de compte, et ne peut en aucun cas être considérée comme la solution idéale pour le développement de l'agriculture sur un territoire.

Figure 28 : Comparaison entre l'offre et la demande alimentaire, Réalisation : AULA 2017, Source : Virage énergie 2013

Comparaison entre l'offre et la demande alimentaire			
Régime alimentaire	Estimation des volumes produits sur la CABB (t/an)	Estimation des volumes consommés sur la CABB (t/an)	Différences (offre - demande) (t/an)
Viande bovine	1 800	10 640	- 8 840
Viande de volaille	1 203	5 936	- 4 733
Viande porcine	2 000	6 272	- 4 472
Lait	46 000	62 664	- 16 664
Oeufs	43	2 856	- 2 813
Céréales	161 200	31 500	+ 129 700
Pommes de terre	167 000	24 080	+ 142 920

LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Suite à « L'enquête Ménages Commerce » réalisée par l'Inter-SCoT Terres du Nord en 2016 (Composé de 4 SCoT dont celui de l'Artois, de Lens-Liévin-Hénin-Carvin, du Grand Douaisis et de la Région d'Arras, ces derniers se sont investis depuis 2009 dans un partenariat InterSCoT pour réfléchir, à une nouvelle échelle, aux enjeux ouverts par la planification), une analyse des pratiques commerciales de plusieurs territoires¹, dont celui du SCoT de l'Artois, a pu être menée. Elle a été réalisée à partir des résultats d'une enquête téléphonique effectuée du 19 octobre au 14 décembre 2016 auprès de 4 037 ménages représentatifs du territoire de l'InterSCoT. Sur le territoire du SCoT de l'Artois, 960 enquêtes ont été menées. Cette étude a été mise en place suite à un constat global sur l'évolution du commerce :

- Une croissance globale des surfaces commerciales ;
- Des centres villes en difficulté : une vacance importante ;
- Des modes de consommation qui évoluent : développement des circuits courts, e-commerce, etc...
- Une nouvelle mobilité des clients modifiant les flux.

Elle avait donc pour objectif de répondre à la question suivante :

« Quelles sont les pratiques commerciales des habitants sur le territoire ? »

Cette étude a permis d'analyser plus précisément les circuits de distribution alimentaire du territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane. On a pu constater que près de **80% des dépenses alimentaires réalisées sur le territoire se font dans des grandes surfaces alimentaires**² (cf. figure 19). L'effet de la crise économique ainsi que l'inflation générale des prix des produits alimentaires (les prix des produits alimentaires ont connu une hausse de 7% en juillet 2008)³ ont fait que **les consommateurs recherchent de plus en plus les promotions, font de moins en moins d'achats et comparent de plus en plus les prix**. Ceci explique que l'on observe dans le baromètre de l'alimentation une moindre fréquentation des hypermarchés et supermarchés mais une augmentation de la fréquentation des Hard Discount. Les comportements d'achat dépendent beaucoup des caractéristiques du ménage telles que son lieu de résidence ainsi que de son niveau de vie. Les plus aisés vont davantage fréquenter les petits commerces alors que les ménages à bas revenus se tournent de plus en plus vers le discount.

Figure 19 : Répartition des dépenses alimentaires par circuit de distribution pour le SCoT, Réalisation : InterSCoT Terres du Nord 2016, Source : enquête Ménages Commerce 2016

	SCoT de l'Artois
Commerces traditionnels	18.6 %
Drive	0.5 %
Grandes surfaces alimentaires	77,6 %
... dont Hard Discount	10 %
Grandes surfaces spécialisées	1.8 %
Marchés	1 %
Vente à domicile	0.4 %
Vente chez le producteur	0.2 %

¹ [SCoT Grand Douaisis et ancienne CCCP, SCoT Lens-Liévin-Hénin-Carvin, SCoTA et SCoT Osartis-Marquion et SCoT de l'Artois].

² Commerce alimentaire de plus de 300 m² de surface de vente.

³ « Synthèse des baromètres de l'alimentation », CREDOC, décembre 2008.

En ce qui concerne **la fréquentation des marchés et petits commerces**, cette dernière **progressé légèrement depuis 2007**. En effet, les consommateurs recherchent de plus en plus le contact direct avec le producteur.

Les commerces traditionnels¹ arrivent quant à eux, en seconde place avec près de 20% de dépense moyenne sur le territoire.

On observe également grâce à ce tableau que la vente sur les marchés et chez les producteurs est beaucoup moins pratiquée par la population du territoire. Cela s'explique en partie par le fait qu'une grande majorité des exploitations du territoire commercialisent via des filières longues, c'est-à-dire en passant par des coopératives, des négociants, des industries agroalimentaires, pour ne citer que les principales. Cependant, ces exploitants sont parfois confrontés à un certain nombre de problèmes comme les cours de productions, la concurrence internationale, les prix fluctuants, ... ce qui fragilise, voire menace, leurs revenus. Face à ces difficultés, certains d'entre eux s'intéressent de plus en plus aux « circuits courts » afin de s'assurer un revenu supérieur et sans intermédiaires.

En 2009, une enquête « consommation de produits fermiers » a été menée par le lycée agricole de Sainte Marie sur le territoire d'Artois Comm. (65 communes de la CABB) sur un échantillon de 469 personnes (= grand public). Celle-ci a montré que 57% des personnes achetaient des produits fermiers sur le territoire. Ces consommateurs faisaient partie en majorité de la tranche d'âge des 40-74 ans. Cette enquête a donc été réalisée par des élèves dans un cadre scolaire, sans que l'échantillon acquitté ne soit redressé pour tenir compte des caractéristiques générales de la population, ce qui limite donc la portée.

Ci-dessous quelques résultats importants de l'étude de 2009 :

- Motivations d'achat de produits fermiers exprimées par les personnes interrogées : la qualité, le goût et la fraîcheur des produits - > Elles ne diffèrent pas en cela des réponses collectées au niveau national ;

- **Attention** : origine géographique -> pas perçue comme critère de qualité significatif pour les personnes interrogées ;

- Consommateurs de produits fermiers pourraient en consommer plus : si prix plus attractifs, si présence d'un rayon spécialisé dans les grandes surfaces, si présence d'un marché à moins de 10 min de leurs habitations ;

- 43% des individus n'achètent pas de produits fermiers par :

- Manque de réflexe (44.3%)

- Cherté des produits (29.3%)

- Manque d'informations sur les lieux de vente (20.7%)

- Principaux lieux d'achat de produits fermiers : à la ferme (34%), marché (25,2%), grandes surfaces (22,6%) - > magasins gérés par les producteurs n'attirent pas encore beaucoup de consommateurs (mêmes résultats au niveau national) ;

- Consommateurs ne sont pas assez informés sur les circuits courts et pour certains les distances entre les lieux d'habitation et les points de vente sont trop importantes, notamment en zone rurale + la gamme de produits proposés aux consommateurs est jugée trop faible ;

- Part de consommation par famille de produits fermiers : produits laitiers (55%), fruits (73.6%), légumes (93%) ;

- Attention : La vente en grande surface ne peut être considérée comme « circuits courts » car cela sous-entend plus d'un intermédiaire entre le consommateur et le producteur.

- Tableau des lieux d'achat des produits fermiers par la population du territoire :

¹ Commerce de moins de 300 m² de surface de vente.

Figure 20 : Tableau des lieux d'achat des produits fermiers, Réalisation : Cabinet Gressard 2009, Source : enquête sur la consommation de produits fermiers 2009

Achat de produits fermier	Nombre de citadins	Fréquence
A la ferme	160	34 %
Marché	118	25,2 %
Grandes surfaces	106	22,6 %
Artisanat / épicerie	35	7,5 %
Magasin géré par des producteurs	28	6 %
Foire de terroirs	22	4,7 %
TOTAL	469	100 %

Depuis les années 1960 et la naissance de l'hypermarché, la grande distribution a modifié en profondeur le paysage de la production et de la distribution alimentaire en France. L'ère du « commerce de proximité » a laissé place à l'ère des supermarchés et des centres commerciaux comme le montre « L'enquête Ménages Commerce ». Les marchés, les commerçants (épiciers, primeurs, ...), les artisans (bouchers, fromagers, ...) ont eu beaucoup de mal à résister à ces commerces, symbole de la nouvelle société de consommation.

Aujourd'hui, **la grande distribution s'aperçoit que la consommation en grandes et moyennes surfaces commence à diminuer.** L'accès aux magasins discounts et aux commerces traditionnels est de plus en plus recherché et **des pratiques de distribution alternatives se développent** (AMAP, vente directe à la ferme ou sur internet, magasins de producteurs, drive-fermiers, magasins « bio » ...).

Face à cette croissance, de plus en plus de grandes et moyennes surfaces convergent vers la mise en place de rayons « bio » au sein de leurs établissements afin de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (qualité + origine du produit) et de fidéliser ces derniers à l'enseigne.

Ce que confirme d'ailleurs l'enquête sur la consommation de produits fermiers sur le territoire d'Artois Comm. Même si l'enquête ne se base que sur les produits fermiers et non sur l'alimentaire en générale et qu'elle date de 2009, elle montre bien qu'il est peut-être nécessaire de « changer de modèle » et de « changer d'échelle ».

UN MODÈLE A DÉVELOPPER

l'agriculture biologique et les circuits courts

1- Une présence de l'agriculture biologique encore faible sur le territoire

« L'agriculture biologique est un signe officiel de qualité qui garantit une qualité attachée à un mode de production respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la santé des consommateurs et des agriculteurs » A PRO BIO. Elle se distingue de l'agriculture dite « conventionnelle » par une certification affirmant au consommateur le **suivi d'un cahier des charges européen**, authentifiant l'ensemble des maillons d'une filière.

Le baromètre de la consommation réalisé sur le territoire national par l'agence Bio, publié en 2013, a permis de mieux connaître les profils des consommateurs. Sur 10 français, 4 déclarent ainsi consommer des produits biologiques au moins une fois par mois et plus de 6 déclarent avoir consommé des produits biologiques en 2012. Ces résultats s'expliquent par le fait, que **les français connaissent de mieux en mieux l'incidence de l'agriculture biologique**. Cependant, le point négatif reste le prix, même si 41% des personnes enquêtées trouvent normal de payer plus cher pour des produits plus « sains ». Cette étude montre également que les français sont de plus en plus méfiants envers l'industrie agroalimentaire et souhaitent ainsi plus de transparence sur l'origine des productions agricoles (59%) et leur mode de production (54%). Les critères de choix rejoignent ce qui a pu être mentionné auparavant, c'est-à-dire la protection de l'environnement (84%), la santé (90%) et pour finir le goût (87%), qui s'avère être un critère très important pour les consommateurs.

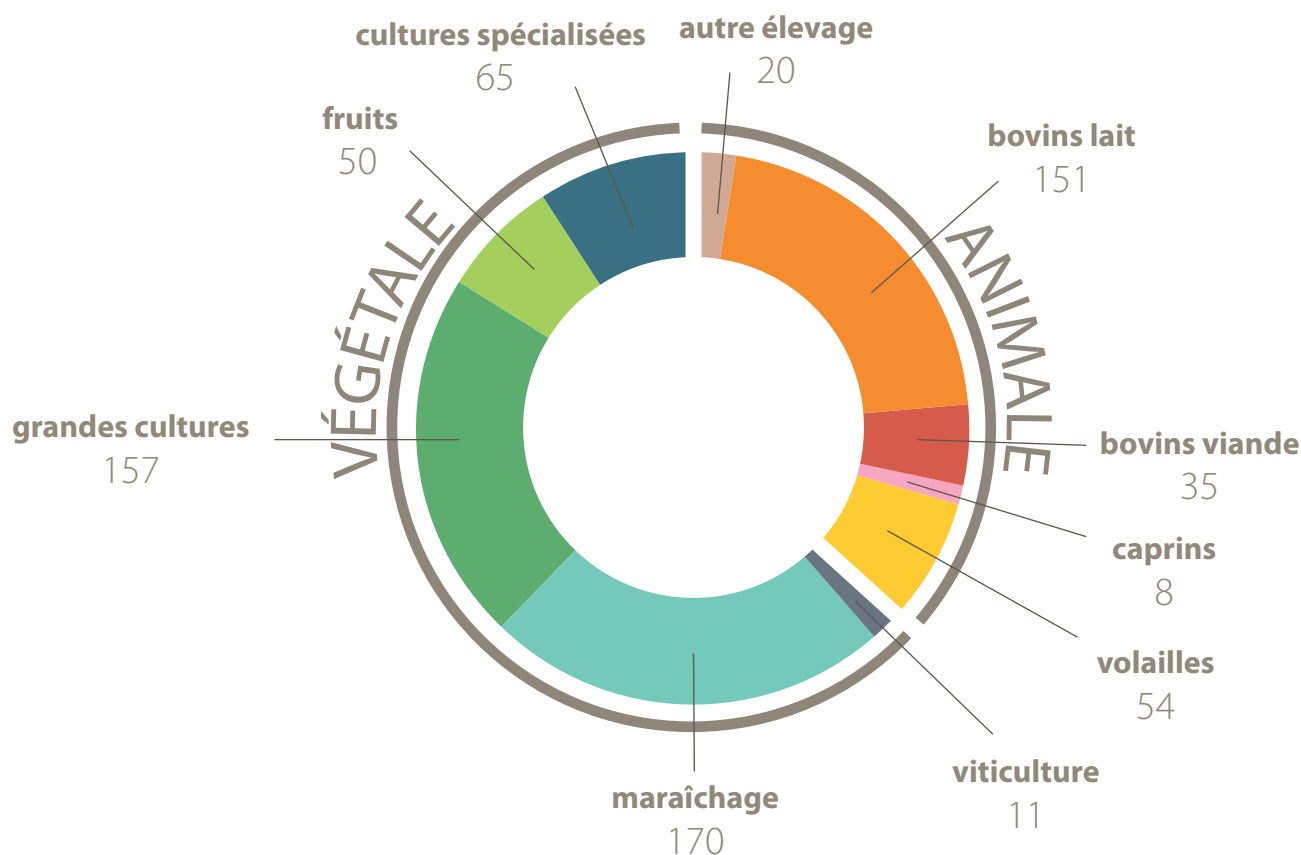
En Hauts-de-France, on compte 721 exploitations (soit 3% des fermes biologiques de la région) pour 26 600 hectares en « bio » ou en conversion (soit 1,24% de la SAU régionale). L'orientation principale des 721 fermes « bio » de la région sont les productions végétales (cf. figure 21).

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane, **des agriculteurs ont donc fait le choix de convertir leur exploitation, ou une partie, à l'agriculture biologique**. Elles sont au nombre de 23 en 2017 soit 3% des exploitations, et cumulent une surface

de 148 hectares certifiés « agriculture biologique » en 2016. Ces exploitations sont principalement tournées vers des productions végétales, notamment vers les céréales (40 hectares), suivies des légumes frais (36 hectares) (cf. figure 22).

Pour A PRO BIO, la demande des consommateurs pour des produits biologiques augmente de plus de 10% chaque année. **L'offre locale n'est cependant pas suffisante pour couvrir ce besoin**. Le potentiel de développement est donc important pour les agriculteurs locaux ou pour de nouveaux porteurs de projets.

Figure 21 : Orientation principale des 721 fermes bio de la région



Réalisation : AULA 2018. Source : A PRO BIO 2017.

Figure 22 : Type de culture en agriculture biologique en 2016, Réalisation : AULA 2017, Source : Agreste - DRAAF des Hauts-de-France

Type de culture	Surfaces 2016 déclarée à la PAC : conduite en agriculture biologique (ha) sur le territoire
Céréales	40
Surface fourragère principale	25
Plantes industrielles dont betteraves	12
Pommes de terre	22
Légumes, fraises, melon	36
Oléagineux	0
Jachère	4
Protéagineux	0
Fibres	0
Cultures permanentes	1

2- Des circuits de « proximités » qui se développent

Aujourd'hui, sont appelés « circuits courts » les formes de commercialisation pour lesquelles il n'existe pas plus qu'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. On y retrouve donc des ventes variées telles que : la vente directe à la ferme, points de vente collectifs, marchés, tournées, AMAP, restauration collective, vente via internet

À l'heure actuelle, on parle plutôt de « circuits de proximité ». Le recours à ces derniers permet ainsi aux exploitations de multiplier leurs débouchés, de supprimer les intermédiaires et d'avoir une valeur ajoutée plus importante sur leurs produits. Cependant, en parallèle, elles doivent faire face à des contraintes de temps, d'organisation et de moyens. Ce mode de commercialisation exige donc un temps de travail supplémentaire et des investissements importants de la part de l'exploitant.

À l'échelle du territoire, **les exploitations commercialisant leurs productions via les circuits de « proximité » sont au nombre de 216 en 2010 soit 27%**. Les exploitations qui ont davantage

recours aux « circuits courts » sur la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane sont les exploitations qui vendent des produits dits « végétales » (cf. figure 23).

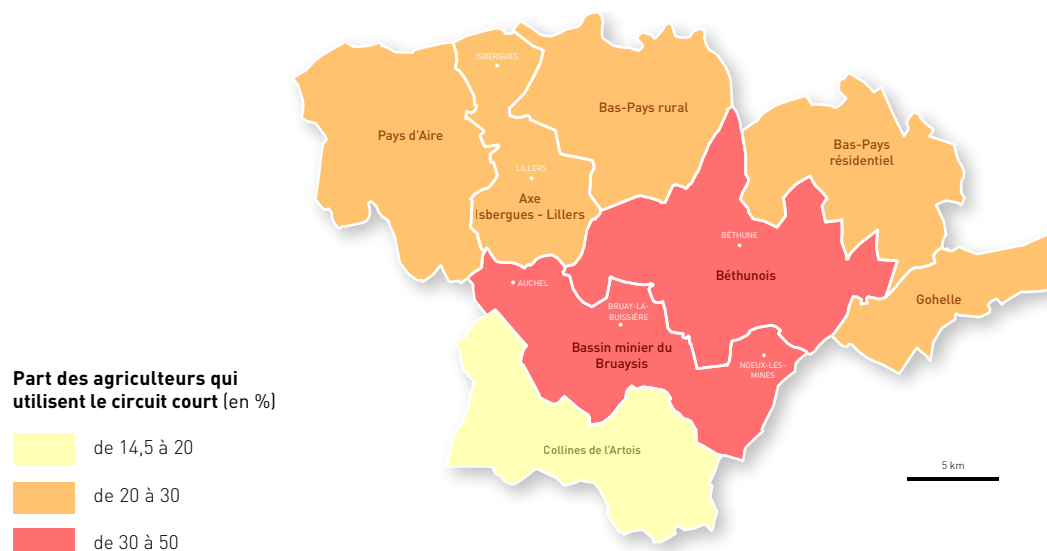
À savoir : D'une façon générale, cette démarche de commercialisation s'applique en particulier aux productions végétales comme les légumes et les pommes de terre puis certaines productions animales tels que les produits laitiers, œufs, volailles ...

Sur le territoire, **ce mode de commercialisation est plus répandu dans les secteurs densément peuplés**. En effet, pour preuve cette pratique est particulièrement développée dans le Béthunois et dans le Bassin Minier du Bruaysis (cf. figure 24).

Figure 23 : Nombre d'exploitations par circuits courts en 2010, Réalisation : AULA 2017, Source : Agreste – DRAAF des Hauts-de-France

Circuits courts	Exploitations
Circuits courts en produits laitiers	26
Circuits courts en oeufs et volailles	20
Circuits courts en autres produits animaux	15
Circuits courts en légumes	84
Circuits courts en fruits	2
Circuits courts en miel	2
Circuits courts en autres produits comme les pommes de terre	67

Figure 24 : « Circuits courts » sur le territoire de la CABB en 2010



Cette localisation s'explique en partie par la proximité de grandes unités urbaines et par la présence d'un bassin de consommation qui interviennent dans le développement des « circuits courts » et qui ont des impacts non seulement sociaux mais aussi spatiaux sur le territoire : interactions entre les villes et les campagnes, développement de nouvelles pratiques en matière de développement durable, mise en valeur de la culture locale

On peut noter que sur la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane, en ce qui concerne **la vente directe, la vente à la ferme est le mode de commercialisation dominant** (cf. figure 25).

Cependant, il faut savoir également que certaines exploitations du territoire ont recours à plusieurs circuits de vente directe en même temps : vente à la ferme et sur les marchés par exemple.

En ce qui concerne les points de vente collectifs, aussi appelés « magasins de produits fermiers », ces derniers sont des points de ventes directes gérés par des groupes de producteurs fermiers. Le magasin propose ainsi un panel varié de produits frais, locaux et de saison. Sur le secteur d'études, on peut en trouver à Rebreuve Ranchicourt, Billy Berclau, Locon,...

Autres démarches mises en place sur la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane : les distributeurs de produits fermiers, la cueillette à la ferme, les AMAP¹ ...

La carte suivante (cf. figure 26) expose une première base localisant une partie des exploitations engagées dans les « circuits courts » suite à l'analyse

de nombreux sites tels que : ouacheterlocal.fr, bienvenue-a-la-ferme.com, On peut voir grâce à cette carte une localisation importante des « circuits courts » dans le Béthunois et le Bassin minier du Bruaysis même si ce recensement est non exhaustif. Cette implantation confirme ainsi que le mode de commercialisation « circuits courts » est plus répandu dans les secteurs densément peuplés comme dit précédemment.

Cependant tous les « circuits courts » ne sont pas répertoriés. Il serait donc intéressant de poursuivre cette collecte de données afin d'avoir une idée plus précise des exploitants impliqués dans les « circuits courts » ainsi que des différents dispositifs mis en place sur le territoire, comme les distributeurs automatiques de fruits et légumes et les drives fermiers (3 présents sur le territoire : 2 Béthune / 1 Lillers).

Figure 25 : Les types de circuits courts sur le territoire en 2010, Réalisation : AULA 2018, Source : RGA 2010, agreste – Ministère de l'Agriculture

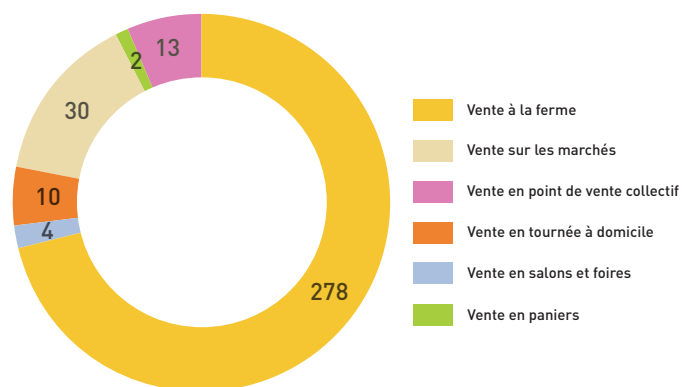
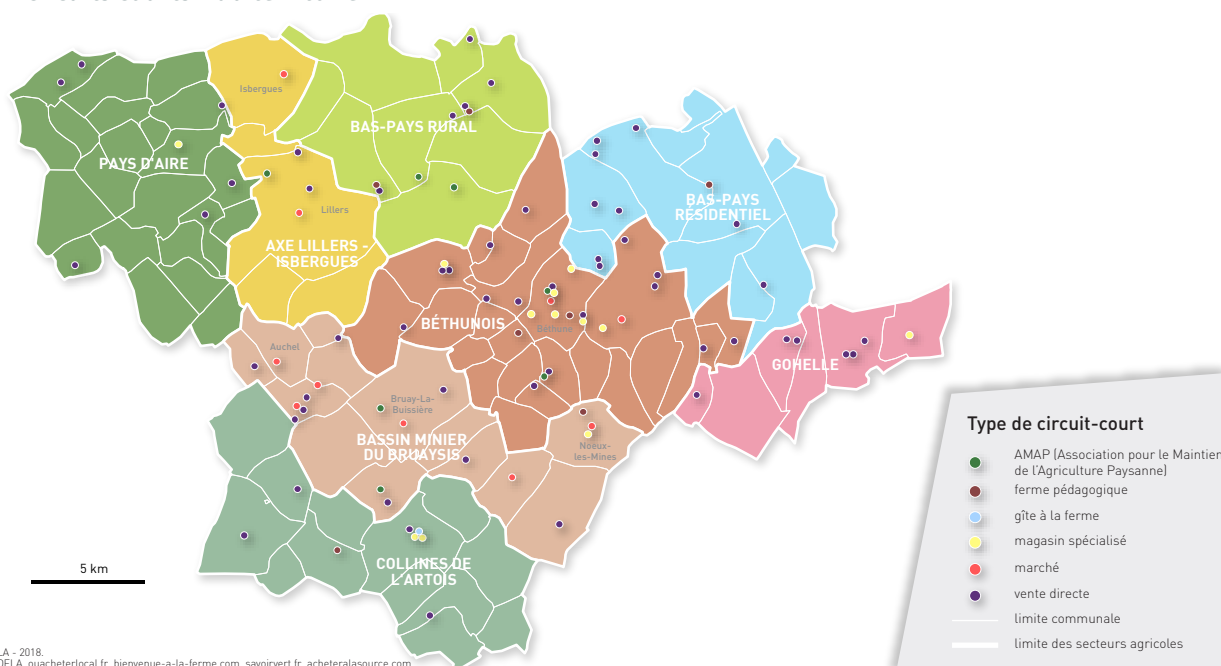


Figure 26 : Les « circuits courts » du territoire



AULA
Réalisation : AULA - 2018.
Source : IGN GEOFLA, ouacheterlocal.fr, bienvenue-a-la-ferme.com, savoirvert.fr, acheteralasource.com

¹ Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne destinée à soutenir une agriculture paysanne de proximité. On en recense 5 sur le territoire.

Contraintes liées aux circuits courts :

Les « circuits courts » exigent le plus souvent des équipements tels qu'un véhicule frigorifique, un local de vente, ... qui s'avèrent être des **équipements coûteux** pour les exploitants. De plus l'accès au foncier et l'existence d'une pression urbaine sur le territoire complexifient l'acquisition de nouveaux locaux voir même l'agrandissement des exploitations. Les producteurs peuvent donc parfois par absence de moyens et de place renoncer à la vente directe. Les producteurs peuvent également manquer d'informations sur ce type de commercialisation. Enfin, les « circuits courts » nécessitent un gros investissement en temps car dans de nombreux cas, il faut non seulement produire mais vendre, voire transformer.

Ce type de commercialisation peut s'avérer être **exigeant en termes d'organisation, de structuration et d'implication de la part des producteurs.**

3- Des activités de diversification complétant l'activité agricole

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay, Artois Lys Romane, **la proportion d'exploitations menant des activités de diversification est de 11% en 2010**. Ces activités sont essentiellement liées à un travail à façon¹, de la transformation de produits agricoles et de l'hébergement (cf. figure 27).

On peut remarquer que dans le Bas-Pays Résidentiel, les activités de diversification sont assez développées avec la présence de 28 exploitations en 2010, soit ¼ des exploitations concernées. 9 exploitations de ce secteur agricole proposent de l'hébergement, notamment du logement étudiant (Campus vert)².

Certaines exploitations ont fait le choix quant à elles de développer des énergies renouvelables en complément de revenus. Elles sont au nombre de 5. Ces exploitations s'orientent plutôt vers l'énergie solaire. A l'heure actuelle, le territoire ne possède pas d'unité de méthanisation. Cependant, depuis peu la Chambre d'Agriculture accompagne cinq investisseurs : quatre structures agricoles (un endivier, un éleveur laitier, un aviculteur et un éleveur de bovins d'engraissement) et une filiale de la société Pruvost-Leroy (Saint-Hilaire-Cottes) pour l'implantation d'une unité de

méthanisation. Cette dernière sera installée à Lillers, aux confins d'Ham-en-Artois, sur un champ d'une surface de deux hectares qui appartient à la société Pruvost-Leroy. Le site accueillera un bâtiment pour recueillir les effluents et comptera cinq cuves. Cette unité permettra ainsi d'alimenter tous les bâtiments des investisseurs en biogaz, moyennant un apport d'une soixantaine de tonnes de fumier par jour. Deux emplois devraient alors être créés. La construction débutera en fin d'année, pour une durée d'un an avec une mise en route prévue en 2020.

Enfin, pour plus de la moitié des 88 exploitations du territoire ayant une activité de diversification, celle-ci représente moins de 10% de leur chiffre d'affaires. Ces activités représentent donc une source de revenus complémentaire par la création de valeur ajoutée sur le produit quand cela est possible.

Figure 27 : Type de diversification des exploitations en 2010, Réalisation : AULA 2017, Source : Agreste – DRAAF HdF

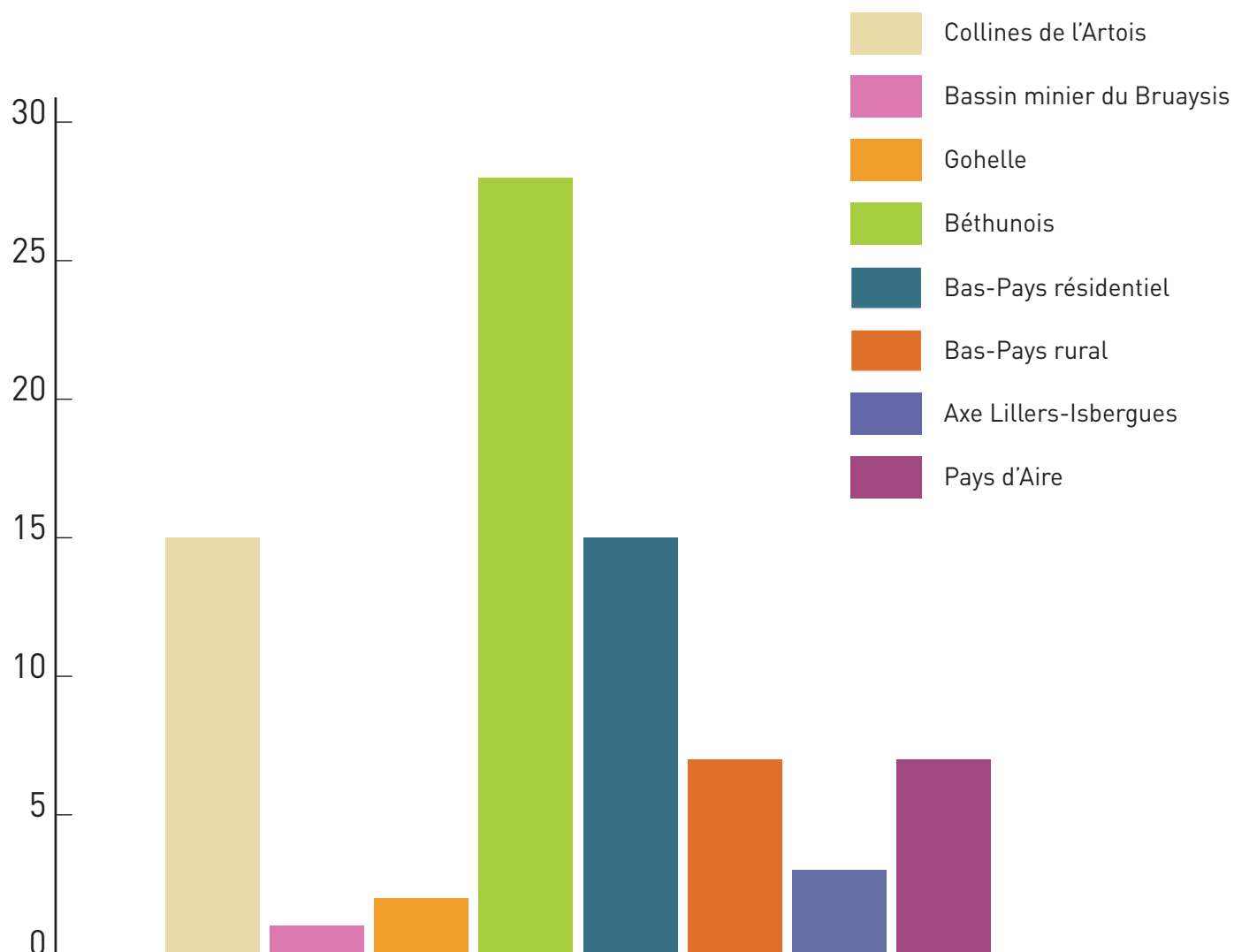
Type de diversification	Nombre d'exploitation
Transformation de lait	8
Transformation d'autres produits	9
Travail à façon agricole	10
Travail à façon non agricole	3
Hébergement	13
Restauration	1
Activité de loisirs	9
Artisanat	1
Production d'énergie renouvelable	5
Autre diversification ³	29
Total	88

¹ = prestation extérieure pour le compte d'autrui sans fournir la matière première.

² Le réseau Campus vert permet le logement des étudiants à la ferme.

³ La transformation du bois, la location de bâtiments, l'artisanat ...

Figure 28 : Part des exploitations pratiquant une activité de diversification par secteurs agricoles en 2010, Réalisation : AULA 2018, Source : RGA 2010, Agreste – Ministère de l'Agriculture



4- Approvisionnement de la restauration collective

Le territoire de l'agglomération, recouvre quelques expériences en matière d'approvisionnement de la restauration collective en «circuits de proximité».

Depuis quelques années, le territoire a souhaité se doter d'une stratégie d'intervention en faveur du développement des circuits courts. C'est pourquoi, il a mené en 2009 une étude intitulée « l'étude de marché préalable à la mise en œuvre d'une démarche de développement et de soutien aux circuits courts alimentaires sur ARTOISCOMM. » consacrée au développement des circuits courts et à la consommation des produits fermiers. Quelques établissements du territoire (collèges, lycées, ...) achètent déjà en direct certains produits locaux, comme le collège René Cassin à Lillers.

Depuis 20 ans, le chef de cuisine de l'établissement travaille avec les producteurs locaux et depuis 2015, il utilise le site approlocal.fr pour commander ses produits, ce qui lui permet de gérer la dimension administrative de façon plus sereine avec les agriculteurs. L'outil « Apro local » a ainsi pour objectif de valoriser l'offre agricole auprès de la restauration collective. Sur l'année 2017, le montant régional des commandes sur le site a été de 450 000 euros, contre 100 000 euros en 2016.

D'une façon générale, cette démarche de valorisation des produits locaux est qualifiée, par un échantillon d'acteurs du territoire, de bonne initiative, même si cette dernière apparaît pour eux, difficile dans sa mise en œuvre, que ce soit pour les aspects logistiques, de conformité des produits, de diversité des fruits et légumes, d'hygiène, de prix et de procédures de passation des marchés. De plus, une méconnaissance de l'offre locale sur le territoire peut s'avérer très problématique pour les établissements. Effectivement, l'absence d'interlocuteur identifié et régulier peut être un frein pour les passations de commandes par exemple. Une autre difficulté peut être relevée, celle des habitudes. En effet, les habitudes de travail et le comportement au sein de la restauration collective sont parfois bien ancrées et peuvent mettre du temps à changer.

En 2009, l'étude a montré qu'**une grande majorité des gestionnaires des restaurations collectives présents sur le territoire est néanmoins favorable à travailler avec les producteurs locaux.** Cependant, une des conditions primordiales est de garantir un prix plus ou moins équivalent à celui qu'offrent leurs fournisseurs. De plus, la restauration collective exige une traçabilité des produits et le respect intégral de la chaîne de froid des produits, ce qui demande aux

producteurs entre autre, d'être très bien organisés et de disposer d'équipements adaptés.

Dans cette étude, on constate également que **les gestionnaires souhaitent être mieux accompagnés** dans la rédaction des cahiers des charges et cela d'un point de vue réglementaire. Ils **souhaitent également avoir un engagement des producteurs dans la régularité des approvisionnements** en volume, en prix et en qualité, ce qui nécessite certainement pour répondre à leurs attentes une structuration de l'offre au niveau régional et pas uniquement territorial.

Les produits les plus demandés en 2009 par la restauration collective d'après cette étude sont les carottes, les pommes de terre, les tomates, la salade, les endives, les choux, les courgettes, les concombres, les radis, les pommes et les poires.

CONCLUSION

Au travers de cette étude, on a pu constater que **la consommation d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier**. Elle évolue de plus en plus et cela rapidement, cela pousse les producteurs et les industriels à innover pour répondre aux nouveaux besoins et nouvelles aspirations alimentaires des consommateurs. En effet, ces derniers recherchent de plus en plus une alimentation de qualité et sont soucieux de mieux connaître l'origine et le processus de production des produits. Ces choix ont pour origine (en partie) l'ambition de « manger moins mais manger mieux » entraînant ainsi le développement de nouveaux besoins vers des produits naturels, locaux à l'état brut ou en encore « bio ».

Peu à peu, **la thématique du consommer local gagne donc en visibilité auprès des différents acteurs territoriaux**. Elle permet indirectement la mise en place de rencontres, d'études, et cela notamment à travers les questions de circuits courts, de circuits de proximités ou encore de la préservation des terres agricoles aux alentours des villes. Aujourd'hui, en France, les données statistiques sur la production et la consommation alimentaire manquent. Or, une meilleure connaissance de la perception de l'enjeu alimentaire par les territoires et les autres acteurs concernés semble être nécessaire parallèlement à toute action de la part des collectivités. Cependant, entrer dans une démarche collective sur l'alimentation durable nécessite que l'ensemble des acteurs se mettent d'accord sur des ambitions politiques collectives.

Comme on a pu le constater tout au long de cette étude, le système alimentaire actuel est linéaire, segmenté et concentré¹ (par opposition à l'organisation en réseau). Les consommateurs, les distributeurs, les transformateurs, les agriculteurs et les collectivités locales influencent à différents niveaux l'organisation du système alimentaire. Si le territoire souhaite engager une transition vers une alimentation plus locale et durable, ces différents acteurs devront surement s'organiser d'une autre manière, dans un processus de décloisement « des professionnels », dans un nouvel agencement des compétences ou dans de nouvelles coopérations par exemple. **Ainsi, une organisation en réseau sera plus en capacité de s'adapter aux nouvelles perspectives**. L'enjeu sera donc de créer des liens entre les acteurs locaux dans le but de répondre aux attentes des consommateurs qui vont chercher dans l'achat de leurs produits à se tranquilliser sur différents points qui sont la qualité, le développement local, la préservation de l'environnement ... Au travers d'un seul achat réalisé, ils seront ainsi tentés de répondre à de nombreuses préoccupations personnelles. Ils vont alors vouloir satisfaire la quasi-totalité de leur besoin de consommation courante dans un même endroit, si possible de proximité.

La tendance répondant « à plus de proximité » devrait ainsi se poursuivre et séduire davantage de consommateurs à l'horizon 2025² avec une échelle d'expression du besoin (local, régional, national) qui va dépendre des produits, des consommateurs (plus ou moins exigeants), des circuits de distribution mais aussi de la disponibilité locale. Cette tendance sera portée en outre par le développement des préoccupations éthiques relatives à l'environnement et à l'emploi local, ainsi que le refus croissant d'une économie mondialisée.

Cette demande de produits locaux se traduit d'ailleurs de plus en plus au niveau des collectivités par une pression sociétale et une forte volonté politique d'introduire ce type de produits en restauration collective, en particulier pour les enfants.

¹ « La linéarité ou l'étirement du système et les modes de vie urbains éloignent le consommateur du producteur et le coupe du contact avec la nature, favorisant la méconnaissance, l'incompréhension. La segmentation fige les opérateurs dans un rôle déterminé, dilue les responsabilités et les capacités d'initiative et la concentration des flux de distribution favorise l'émergence d'opérateurs dominants en capacité de fixer des règles pour l'ensemble des intervenants», «Système alimentaire et coopérations entre acteurs du territoire », CEERD, 2016.

² « Proximité », Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2016 concentration des flux de distribution favorise l'émergence d'opérateurs dominants en capacité de fixer des règles pour l'ensemble des intervenants » « Système alimentaire et coopérations entre acteurs du territoire », CERDD, 2016.

Cependant, de potentiels freins (stratégies territoriales balbutiantes, grande spécialisation des cultures dans certaines régions, foncier agricole disponible qui tend à diminuer, import de produits standards qui dominent le marché de la restauration collective...) peuvent émerger, ce qui limitera peut-être la poursuite de cette tendance et pourra donc décourager certains consommateurs qui restent toujours très attentifs au couple produit/prix par exemple.

Pour les Français, le prix, la proximité géographique et la qualité des produits vendus sont les 3 critères primordiaux du choix d'un lieu d'approvisionnement. Une question se pose donc :

Le territoire de demain rimera-t-il avec approvisionnement local ?

« Croquis représentant un paysage rural »

AULA 2013

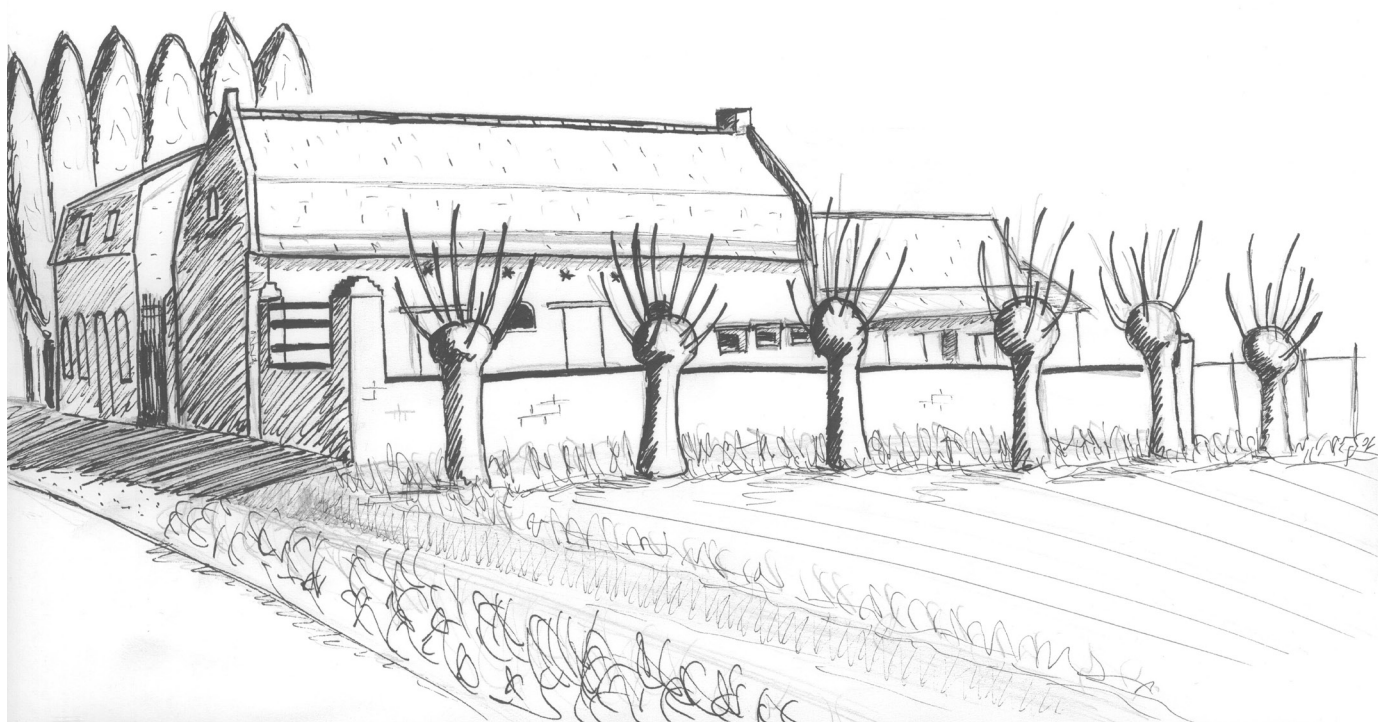


TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du territoire de la CABB

Figure 2 : Le territoire de la CABB au 1er Janvier 2017, Réalisation : AULA 2017

Figure 3 : Découpage du SCoT de l'Artois en 8 secteurs agricoles

Figure 4 : Tableau des SAU moyenne par exploitation sur différents territoires, Réalisation : AULA

Figure 5 : SAU moyenne des exploitations par commune en 2010 sur le SCoT de l'Artois

Figure 6 : Nombre d'exploitations par commune en 2010

Figure 7 : Nombre d'exploitations par OTEX sur le SCoT de l'Artois, Réalisation : AULA 2018, Source : RGA 2010, Agreste – Ministère de l'Agriculture

Figure 8 : L'orientation technico-économique dominante des communes

Figure 9 : Tableau des répartitions en 2010 des surfaces des exploitations agricoles sur le territoire, Réalisation : AULA 2017, Source : RGA 2010, Agreste – Ministère de l'Agriculture

Figure 10 : Nombre d'animaux d'élevage sur les communes du territoire en 2010

Figure 11 : Nombre d'exploitations par cheptel sur le territoire du SCoT en 2010 Réalisation : AULA 2017, Source : RGA 2010, Agreste – Ministère de l'Agriculture

Figure 12 : Tableau représentant la répartition des cheptels sur le territoire en 2010, Réalisation : AULA 2017, Source : RGA 2010, Agreste – Ministère de l'Agriculture

Figure 13 : Tableau des différentes IAA du territoire en 2017, Réalisation : AULA 2017, Source : Chambre d'Agriculture

Figure 14 : Localisation des IAA sur le territoire en 2017

Figure 15 : Les consommateurs privilégient plus la qualité que le prix, Réalisation : CREDOC 2015, Source : enquête Tendances de consommation 2015

Figure 16 : Qualité de l'alimentation : les 20 mots clés les plus cités, Réalisation : CREDOC 2015

Figure 17 : Détail du régime alimentaire des habitants, Réalisation : AULA 2017, Source : Virage énergie 2013

Figure 18 : Répartition des dépenses alimentaires par circuit de distribution pour le SCoT, Réalisation : InterSCoT Terres du Nord 2016, Source : enquête Ménages Commerce 2016

Figure 19 : Tableau des lieux d'achat des produits fermiers, Réalisation : Cabinet Gressard 2009, Source : enquête sur la consommation de produits fermiers 2009

Figure 20 : Orientation principale des 721 fermes bio de la région

Figure 21 : Type de culture en agriculture biologique en 2016, Réalisation : AULA 2017, Source : Agreste – DRAAF des Hauts-de-France

Figure 22 : Nombre d'exploitations par circuits courts en 2010, Réalisation : AULA 2017, Source : Agreste – DRAAF des Hauts-de-France

Figure 23 : Circuits courts sur le territoire de la CABB en 2010

Figure 24 : Les types de circuits courts sur le territoire en 2010, Réalisation : AULA 2018, Source : RGA 2010, Agreste – Ministère de l'Agriculture

Figure 25 : Les « circuits courts » du territoire, Réalisation : AULA 2018

Figure 26 : Type de diversification des exploitations en 2010, Réalisation : AULA 2017, Source : Agreste – DRAAF HdF

Figure 27 : Part des exploitations pratiquant une activité de diversification par secteurs agricoles en 2010, Réalisation : AULA 2018, Source : RGA 2010, Agreste – Ministère de l'Agriculture

Figure 28 : Comparaison entre l'offre et la demande alimentaire, Réalisation : AULA 2017, Source : Virage énergie 2013

Figure29 : Dessin d'une ferme, Réalisation : AULAB 2013, Source : AULAB

TABLE DES SIGLES

A

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AULA : Agence d'Urbanisme de L'Artois

C

CAAP' agglo : Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaines d'agglomération

CABB : Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane

CCAF : Communauté de Communes Artois-Flandres

CCAL : Communauté de Communes Artois-Lys

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CERDD : Centre Ressource du Développement Durable

CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CREDOC : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie

D

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

I

IAA : Industrie Agroalimentaire

INRA : Institut national de la recherche agronomique

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

IUFN : International Urban Food Network

M

MEL : Métropole Européenne de Lille

O

OPCRA : Observatoire Permanent du Changement Rural et Agricole

OTEX : Orientation Technico-économique des EXploitations agricoles

P

PAC : Politique Agricole Commune

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PBS : Production Brute Standard

R

RGA : Recensement Général Agricole

S

SAU : Surface Agricole Utile

SCoT : Schéma de Cohérence Territorial

U

UGB : Unité Gros Bétail

AFFICHE

PRODUCTION ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE : QUELQUES CHIFFRES CLÉS

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE (CABB)

ENV. **700**

EXPLOITATIONS AGRICOLES

ENV. **850**

CHEFS D'EXPLOITATION



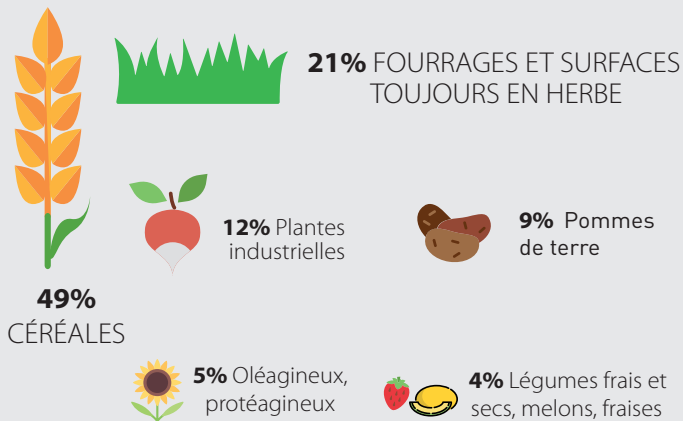
- **8** %

DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU) EN 20 ANS

Les CÉRÉALES

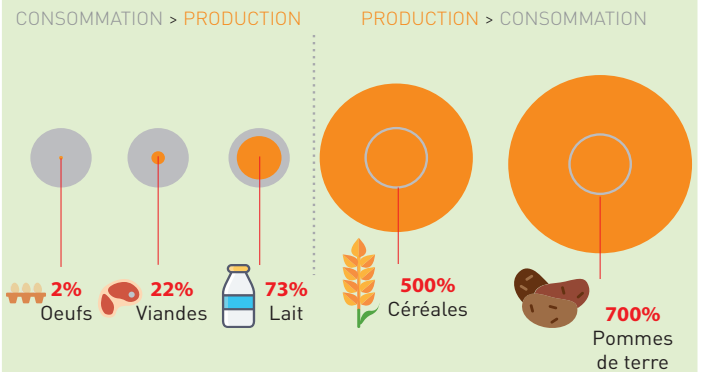
première culture du territoire

(répartition des produits agricoles en % de la SAU sur la CABB en 2010)



Une rupture entre PRODUCTION et CONSOMMATION

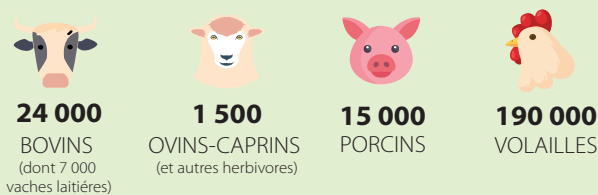
(part théorique de ce que la CABB produit par rapport à ce qu'elle consomme (t/an) en 2013)



L'ÉLEVAGE

également présent sur le territoire

(Cheptel en 2010 = ensemble des animaux d'élevage d'une exploitation agricole) sur la CABB



Territoire et INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

(IA : Industrie Agro-Alimentaire) sur la CABB



1 EXPLOITATION AGRICOLE → 7 EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Un modèle à développer : LES CIRCUITS COURTS et L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

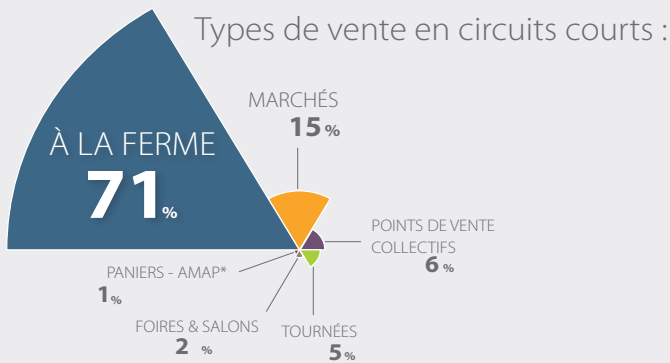
(en 2010 sur le territoire de la CABB)

216 EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS

3 DRIVES FERMIERIS

23 EXPLOITATIONS « BIO »

21 COMMUNES s'approvisionnent régulièrement en bio ou en local



* AMAP: Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

QUALITÉ DE L'ALIMENTATION

les 20 mots les plus cités*

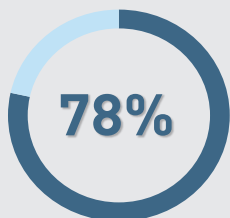
(en 2015 sur le territoire national)



*Source: CRÉDOC

Une **SENSIBILITÉ** croissante des consommateurs pour **LA QUALITÉ**

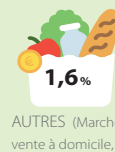
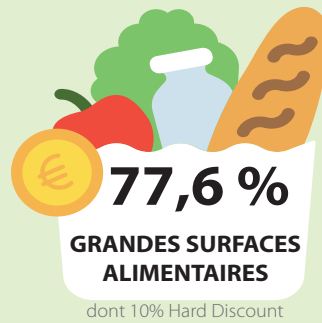
(en 2015 sur le territoire national)



Des consommateurs privilégient **LA QUALITÉ** au prix

Répartition des DÉPENSES ALIMENTAIRES les grandes surfaces en tête

(sur le territoire de la CABB)



DES COMPORTEMENTS D'ACHAT qui évoluent

(sur le territoire national)



21% des français privilégient un produit **fabriqué à proximité du lieu d'achat** en 2015 (14% en 2009)



63% des français privilégient régulièrement des **produits régionaux**



20% de croissance pour **les produits « BIO »** en 2016 en France (un marché « bio » de 6,9 milliards € et de 32 000 fermes)

Une **PRESSION**

importante sur l'agriculture

sur le territoire de la CABB)

EN 10 ANS, LES SURFACES ARTIFICIALISÉES ONT AUGMENTÉ DE :

900 ha au lieu des **600** ha prescrits dans le SCoT

(résultats provisoires provenant de l'exploitation de la donnée d'occupation du sol PPIGE OCS 2D 2005-2015)



La moitié a été consacrée à l'**HABITAT**



Agence d'Urbanisme de l'Artois

Centre Jean Monnet I – 8 Avenue de Paris – Bat C – Entrée Piémont – 62400 Béthune

Tél : 03 21 56 11 42-Fax : 03 21 56 17 03-contact@aulartois.fr-www.aulartois.fr

Directeur de publication : Le Président Alain Wacheux.

Contacts : Élodie Kydts, Jean-Michel Hurrier.